

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1938

9 août 2013

SOMMAIRE

Agat Re	92987	Lema S.A.	92981
Aleph Luxembourg S.à r.l.	92987	Lepercq-Amcur, SICAV-FIS	92986
Andyvest S.A.	92986	Lion Retail Holding S.à r.l.	92979
Antimo S.A.	92991	Mosmart International S.A.	92985
Augur Financial Holding III S.A.	92989	Movilliat Construction S.A.	92984
Augur Financial Holding II S.A.	92988	Nivalcon Immo S.A.	93017
Augur Financial Holding I S.A.	92988	Oberzom S.A.	93017
Augur Financial Holding IV S.A.	92989	Ocra (Luxembourg) S.A.	93016
Bautrading Luxembourg S.A.	93014	Onsen S.A.	93017
BCG Luxembourg Holding S.à r.l.	93014	Pamoc Invest S.A.	93021
Bessonnat S.A.	93015	Panattoni Luxembourg I S.à r.l.	93015
Bi-Invest Advisors S.A.	93014	Pandea S.A.	93021
Brooks Automation (Luxembourg) S.à r.l.	92992	Pelford S.A.	93020
Bruehl Leipzig Arcaden Luxco S.à r.l.	93014	Performance Invest Spf S.A.	93021
CERE II F Co-invest Finance S.à r.l.	92983	PFCEE Soparfi A S.à r.l.	93022
CERE II F Co-invest S.à r.l.	92984	Pharmatec S.A.	93021
Divi Holding S.A.	93018	Pimas-Umbrella SICAV	93019
DS Smith Perch Luxembourg S.à r.l.	93019	Pinkerton S.A.	93019
DS Smith Salmon Luxembourg S.à r.l.	93018	Portner-Bau Luxembourg S.à r.l.	93020
Ideal Standard International Acquisition	92979	Pro-Li S. à r.l.	92978
Killya S.à r.l.	92978	PSB Finance S.A.	93023
KKR AT Luxco S.à r.l.	92993	Q Logistics 2	93021
KLC Holdings V S.A.	92992	Qualisys International S.A.	93021
Knightlights Property International S.A.	93014	Recherche et Développement Européen Holding S.à r.l.	93022
KS Freehold S.à r.l.	92978	RSM Financial Services Luxembourg	93023
Larry Condo Holdco S.à r.l.	92982	Sea Talia S.à r.l.	93024
Larry II Berlin Marzahn S.à r.l.	92983	Starlight Global Investments (Lux) GBP S.à r.l.	92990
LBREP III Europe S.à r.l., SICAR	92985	UKSA 60 CR Office S.à r.l.	92982
Lebillon Investments S.A.	92979	UK Students 60 CR S.à r.l.	92981
Lema Holding	92980	VANSTAR Lux S.A.	92990

Killya S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 101.935.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue en date du 1^{er} juin 2013, que:

- Le siège social de la société a été transféré, avec effet immédiat, du 18, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2013.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013082613/15.

(130101798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2013.

KS Freehold S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 5.000.000,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 163.832.

Il est à noter que l'adresse professionnelle de Per Sjöberg, gérant de la Société, se trouve à présent au Ordenstrappan 1, 114 30 Stockholm, Suède.

Il est à noter que l'adresse professionnelle de Jyrki Konsala, gérant de la Société, se trouve à présent au 69, rue de Neudorf, L-2221 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2013.

Cliff Langford

Mandataire

Référence de publication: 2013082614/16.

(130101659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2013.

Pro-Li S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1818 Howald, 20, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 105.426.

EXTRAIT

A la suite de l'apport en nature de Monsieur Denis PROBST de deux-mille-quatre-cent-quarante-neuf parts sociales de la société à responsabilité limitée Pro-Li S.à r.l. à la société à responsabilité limitée Pro-De S.à r.l., constaté par-devant notaire le 30 mars 2012, dûment acceptée par la société Pro-Li S.à r.l., conformément à l'article 1690 du Code Civil et l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales, les 4.878 (quatre-mille-huit-cent-soixante-dix-huit) parts sociales de Pro-Li S.à r.l. de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de EUR 121.950,-(cent vingt et un mille neuf cent cinquante euros) sont détenues comme suit:

- Pro-De S.à r.l., ayant son siège social à L-1.818 Howald,

20 Rue des Joncs, inscrite au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 105.428,

deux-mille-quatre-cent-quarante-neuf parts sociales 2 449 parts sociales

- Monsieur Gilbert PROBST gérant de société,

né à Luxembourg, le 9 février 1949,

demeurant à L-7240 Bérelange, 70, route de Luxembourg,

deux-mille-quatre-cent-vingt-neuf parts sociales 2 429 parts sociales

TOTAL: quatre-mille-huit-cent-soixante-dix-huit parts sociales 4 878 parts sociales

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013082733/23.

(130102124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2013.

Lion Retail Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.518.600.000,00.

Siège social: L-8281 Kehlen, 51, rue d'Olm.

R.C.S. Luxembourg B 159.001.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Lion Retail Holding S.à.r.l.

Référence de publication: 2013082629/10.

(130102142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2013.

Lebillon Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 90.294.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. FONTAINE

Administrateur

Référence de publication: 2013082641/11.

(130102013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2013.

Ideal Standard International Acquisition, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Findel, 4, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 131.161.

L'an deux mille treize, le sept juin,

par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Ideal Standard International Topco, une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 9a, rue Gabriel Lippmann, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 132.771 (ci-après l'«Associé Unique»),

ici représentée par Madame Fabienne Cattini, avec adresse professionnelle à L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 6 juin 2013.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associée unique de Ideal Standard International Acquisition (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 131.161, constituée suivant acte notarié en date du 18 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, numéro 2641 du 19 novembre 2007.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 4 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, numéro 1314 du 29 mai 2008.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a ensuite requis le notaire soussigné de prendre acte de ses résolutions comme suit:

Première résolution:

L'Associé Unique décide de transférer avec effet immédiat le siège social de la Société de L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann vers L-1748 Luxembourg-Findel, 4, rue Lou Hemmer.

Deuxième résolution:

Suite à la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de modifier, dans ses versions anglaise et française, la 1ère phrase de l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

Version anglaise:

" **Art. 5.** The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg."

Version française:

« **Art. 5.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.»

Troisième résolution:

Suite aux résolutions qui précèdent, l'Associé Unique décide de modifier avec effet immédiat l'adresse professionnelle des gérants de la Société, Monsieur Ailbhe Jennings et Madame Ruth Springham, et de la fixer à la nouvelle adresse du siège social de la Société, savoir L-1748 Luxembourg-Findel, 4, rue Lou Hemmer.

Dont acte, fait et passé à Munsbach, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Cattini, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 7 juin 2013. REM/2013/953. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur p.p. (signé): L. SCHLINK.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 24 juin 2013.

Référence de publication: 2013082568/49.

(130102190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2013.

Lema Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 92.668.

DISSOLUTION

L'an deux mille treize.

Le trente mai.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

"MAZE" Sarl, société à responsabilité limitée existante et valablement constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-8308 Capellen (Grand-duché de Luxembourg), 75, Parc d'activités, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110554,

ici représentée par Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera ci-annexée pour être formalisée avec le présent acte.

Laquelle comparante, par son représentant susnommé, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I. Qu'elle est le seul actionnaire de la société anonyme LEMA HOLDING, ayant son siège social à L-8308 Capellen (Grand-duché de Luxembourg), 75, Parc d'activités, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 92668, constituée suivant acte reçu par Maître Anja HOLTZ, notaire alors de résidence à Wiltz, le 5 mars 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 493 du 7 mai 2003.

II. Que le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000 EUR) divisé en cent (100) actions sans désignation de la valeur nominale.

III. Que la comparante est propriétaire de toutes les actions de la susdite société anonyme LEMA HOLDING.

IV. Que l'activité de la société anonyme LEMA HOLDING ayant cessé et que la comparante prononce la dissolution anticipée de la prédite société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

V. Que la comparante, en tant qu'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la société.

VI. Qu'en cette qualité, elle requiert le notaire instrumentant d'acter qu'elle déclare avoir transféré tous les passifs et les actifs de la société anonyme LEMA HOLDING à son profit. De ce fait, la comparante est investie de tous les éléments passifs et actifs de la société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société même inconnus à ce jour.

VII. Que partant, la liquidation de la société anonyme LEMA HOLDING est à considérer comme faite et clôturée.

VIII. Que décharge pleine et entière est accordée à l'administrateur de la société pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

IX. Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation d'actions.

X. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social de la société dissoute.

Frais

Le montant des frais incombant en raison des présentes est estimé à sept cent cinquante euros.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Alain THILL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 juin 2013. Relation GRE/2013/2308. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur ff. (signé): Claire PIERRET.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 24 juin 2013.

Référence de publication: 2013082642/51.

(130102399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2013.

Lema S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 68.131.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant en date du 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2013082643/11.

(130101458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2013.

UK Students 60 CR S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 173.529.

EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 18 juin 2013, l'associé unique de la Société a décidé:

- de nommer M. Guy Harles, avocat, né le 04 mai 1955 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 14, rue de Luxembourg, 8077 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. Damien Renonnet, directeur associé, né le 07 mai 1977 à Verviers, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, 1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. David Pearson, directeur général, né le 13 décembre 1968 à Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée; et

- de nommer M. Robert Konigsberg, directeur général, né le 25 mars 1969 à New Mexico, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est, au 18 juin 2013, constitué des personnes suivantes:

- CEREP Management S.à r.l.;

- M. Guy Harles;

- M. Damien Renonnet;

- M. David Pearson; et

- M. Robert Konigsberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 juin 2013.

Référence de publication: 2013085200/30.

(130104516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2013.

UKSA 60 CR Office S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 173.577.

—
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 18 juin 2013, l'associé unique de la Société a décidé:

- de nommer M. Guy Harles, avocat, né le 04 mai 1955 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 14, rue de Luxembourg, 8077 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. Damien Renzonnet, directeur associé, né le 07 mai 1977 à Verviers, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, 1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. David Pearson, directeur général, né le 13 décembre 1968 à Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée; et

- de nommer M. Robert Konigsberg, directeur général, né le 25 mars 1969 à New Mexico, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est, au 18 juin 2013, constitué des personnes suivantes:

- CEREP Management S.à r.l.;
- M. Guy Harles;
- M. Damien Renzonnet;
- M. David Pearson; et
- M. Robert Konigsberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 juin 2013.

Référence de publication: 2013085201/30.

(130104517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2013.

Larry Condo Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 159.499.

—
Changement suivant le contrat de cession de parts du 18 juin 2013:

- Ancienne situation associée:

Larry Holdco S.à r.l.: 500 parts sociales

- Nouvelle situation associées:

	Parts sociales
Larry I Targetco (Berlin) GmbH,	474
avec siège social à D-41061 Mönchengladbach (Allemagne), c/o Vitus GmbH, Goebenstrasse, 4, enregistrée auprès du «H.G.R. Amtsgericht Berlin (Charlottenburg)» sous le numéro HRB 145420	
Larry Residential Equities (Berlin) S.à r.l.,	26
avec siège social à L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert, enregistrée auprès du R.C.S. Luxembourg sous le numéro B176862	
Total	500

Luxembourg, le 26 juin 2013.

Pour avis sincère et conforme

Pour *Larry Condo Holdco S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013084881/24.

(130104454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2013.

Larry II Berlin Marzahn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 164.338.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 18 juin 2013:

- Ancienne situation associée:

Larry II Holdco S.à r.l.: 500 parts sociales

- Nouvelle situation associées:

	Parts sociales
Larry II Targetco (Berlin) GmbH, avec siège social à D-41061 Mönchengladbach (Allemagne), c/o Vitus GmbH, Goebenstrasse, 4, enregistrée auprès du «H.G.R. Amtsgericht Berlin (Charlottenburg)» sous le numéro HRB 145424	414
Larry Residential Equities (Berlin) S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert, enregistrée auprès du R.C.S. Luxembourg sous le numéro B176862	26
Total	500

Luxembourg, le 27 juin 2013.

Pour avis sincère et conforme

Pour *Larry II Berlin Marzahn S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013084886/24.

(130104637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2013.

CERE II F Co-invest Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 128.646.

EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 18 juin 2013, l'associé unique de la Société a décidé:

- de nommer M. Guy Harles, avocat, né le 04 mai 1955 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 14, rue de Luxembourg, 8077 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. Damien Renonnet, directeur associé, né le 07 mai 1977 à Verviers, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, 1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. David Pearson, directeur général, né le 13 décembre 1968 à Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée; et

- de nommer M. Robert Konigsberg, directeur général, né le 25 mars 1969 à New Mexico, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est, au 18 juin 2013, constitué des personnes suivantes:

- CEREP Management S.à r.l.;

- M. Guy Harles;

- M. Damien Renonnet;

- M. David Pearson; et

- M. Robert Konigsberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 02 juillet 2013.

Référence de publication: 2013088419/30.

(130109354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

CERE II F Co-invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 44.200,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 128.641.

—
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 18 juin 2013, les associés de la Société ont décidé:

- de nommer M. Guy Harles, avocat, né le 04 mai 1955 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 14, rue de Luxembourg, 8077 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. Damien Renonnet, directeur associé, né le 07 mai 1977 à Verviers, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, 1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. David Pearson, directeur général, né le 13 décembre 1968 à Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée; et

- de nommer M. Robert Konigsberg, directeur général, né le 25 mars 1969 à New Mexico, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est, au 18 juin 2013, constitué des personnes suivantes:

- CEREP Management S.à r.l.;
- M. Guy Harles;
- M. Damien Renonnet;
- M. David Pearson; et
- M. Robert Konigsberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 02 juillet 2013.

Référence de publication: 2013088420/30.

(130109355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Movilliat Construction S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 10, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 49.956.

—
Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue à WINDHOF le 3 juin 2013

L'Assemblée constatant que les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Jules MOVILLIAT, domicilié professionnellement à L-8399 WINDHOF, 10, rue de l'Industrie;
- Madame Sophie MOVILLIAT, domiciliée professionnellement à L-8399 WINDHOF, 10, rue de l'Industrie;
- Monsieur Franck CASILLO, domicilié professionnellement à L-8399 WINDHOF, 10, rue de l'Industrie;

sont arrivés à leur terme, décide de les renouveler dans leur fonction pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2019.

L'Assemblée ratifie la nomination aux fonctions de réviseur d'entreprises de la SA FIDUCIAIRE INTERNATIONALE pour la révision des comptes au 31.12.12.

L'Assemblée décide de reconduire aux fonctions de réviseur d'entreprises pour une durée de un an, la SA FIDUCIAIRE INTERNATIONALE ayant son siège social à L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

L'Assemblée décide de mettre à jour les adresses des administrateurs-délégués de la société de la façon suivante:

- Monsieur Jules MOVILLIAT, domicilié professionnellement à L-8399 WINDHOF, 10, rue de l'Industrie;
- Madame Sophie MOVILLIAT, domiciliée professionnellement à L-8399 WINDHOF, 10, rue de l'Industrie;

Windhof, le 3 juin 2013.

Movilliat Jules

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2013087900/24.

(130107974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Mosmart International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 164.540.

—
EXTRAIT

NB: Correction - cette version remplace la 1^{re} version de l'extrait de l'acte destiné à la publication, avec le numéro de dépôt initial L130101091 du 21 juin 2013

Il résulte d'une version corrigée du procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration de la Société en date du 12 juin 2013, que

Sans préjudice à l'article 13 des statuts de la Société, le conseil d'administration délègue ses pouvoirs pour la gestion journalière de la société et la représentation de la Société lors de la conduite de ces affaires à

Monsieur Coenraad Christoffel (dit Chris) van Wyk, gestionnaire de sociétés, administrateur-délégué de la Société, né le 21 février 1959 à Kempton Park, Afrique du Sud, demeurant à 1 Sandringham Park, Cobham, Surrey, KT11 2EQ, Royaume-Uni,

avec pour effet le 14 juin 2013.

Le 28 juin 2013.

Stonehage Corporate Services Luxembourg S.A.

3A, Val Ste Croix

L-1371 Luxembourg

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013087897/24.

(130107635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

LBREP III Europe S.à r.l., SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 127.959.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions des gérants de la Société tenues en date du 18 juin 2013 que:

- 3 693 nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie AA, 2 nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie F, 20 nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie H, 1 nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie N, 48 nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie O, 36 358 nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie P et 20 nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie PA, 133 nouvelles parts sociales ordinaires de catégorie Q ont été émises et sont détenues depuis le 18 juin 2013 par LBREP III Europe Holdings, L.P, un Limited Partnership, ayant son siège social au 1800-1, c/o Aird & Berlis LL, Bay street, ON M5J 2T9 Toronto, Ontario (Canada), enregistré sous le numéro 180360430 du Registre des Sociétés de l'Ontario au Canada.

Dès lors, depuis le 18 juin 2013, les 135 321 parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

Associé	Adresse	Numéro d'enregistrement	Nombre de parts
LBREP III Europe Holdings, L.P . . .	c/o Aird & Berlis LLP, 1800-1 Bay Street, Toronto, ON M5J 2T9, Canada	180360430	148 Classe B, 256 Classe F, 26 Classe G, 1 429 Classe H, 44 Classe N, 1 335 Classe O, 74 616 Classe P, 6 986 Classe PA, 3 228 Classe Q, 58 Classe R, 47 195 Classe AA

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Pour extrait conforme

LBREP III Europe S.à. r.l., SICAR

Référence de publication: 2013090793/30.

(130109229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Lepercq-Amcur, SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 151.232.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 17 juin 2013:

Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprises agréé sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2014, à savoir:

Administrateurs

Philippe BOURGUIGNON - 1717 Rhode Island Avenue, NW 20005 Washington DC, USA;

Philippe CROIZAT - 25, avenue de Wagram, 75017 Paris, France;

Donald James HERREMA - 1120 Park Avenue, Apt. 14B, NY 10128, New York, USA;

Hans-Jürg HOFER - 210-212, route de Jussy, 1243 Presinge, Suisse;

François LETACONNOUX - 156 West 56th Street, NY 10019, New York, USA;

François SICART - 40 West 57th Street, NY 10019, New York, USA;

Robert Michael TOMLIN - 22 Saunders Road, 228266 Singapour, Singapour.

Réviseur d'entreprises agréé

KPMG Audit S.à r.l. - 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013090771/24.

(130111050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Andyvest S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 2.169.400,00.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 91.967.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 15 juin 2012.

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

- de renouveler le Conseil d'Administration comme suit:

* Monsieur Paul SEBAG, né le 14 janvier 1956 à Tiaret, Algérie et demeurant au 25, Avenue Maréchal Joffre, F-78170 La Celle Saint Cloud, France.

* Monsieur Anthony SEBAG, né le 27 août 1986 à Paris, France et demeurant au 25, Avenue Maréchal Joffre, F-78170 La Celle Saint Cloud, France.

* Monsieur Dylan SEBAG, né le 28 septembre 1988 à Neuilly sur Seine, France et demeurant au 25, Avenue Maréchal Joffre, F-78170 La Celle Saint Cloud, France.

Leurs mandats d'administrateurs expireront lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2018.

- de renommer au poste d'Administrateur Délégué:

* Monsieur Paul SEBAG, né le 14 janvier 1956 à Tiaret, Algérie et demeurant au 25, Avenue Maréchal Joffre F-78170 La Celle Saint Cloud, France.

Son mandat d'administrateur délégué expirera lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2018.

- de renouveler au poste de Commissaire aux comptes:

* La société MPM International S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 30 route de Luxembourg, L-6916 Roodt sur Syre et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B69702.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2012.

Certifié sincère et conforme.

Référence de publication: 2013091215/30.

(130112208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Aleph Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 148.100.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui s'est tenue en date du 24 juin 2013 au siège social que: Suite à la réélection de tous les gérants sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2013, le Conseil de Gérance se compose de:

- Fabrice HUBERTY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 48 rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;
- Raf BOGAERTS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 48 rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;
- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Standbrook House, 1st Floor, 2-5 Old Bond Street, Londres, W1S 4PD, Angleterre;
- Robert SMEELE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Grafenauweg, 10, CH-6300 Zug, Suisse;
- Johny SERÉ, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Jean Monnetlaan, B-1804 Vilvoorde, Belgique;
- Louis BRENNINKMEIJER, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Standbrook House, 4th Floor, 2-5 Old Bond Street, Londres, W1S 4PD, Angleterre.

A été réélu comme réviseur d'entreprises agréé, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2013:

- Ernst & Young, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7 rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2.

Référence de publication: 2013091208/24.

(130112022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Agat Re, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 78.214.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 18 juin 2013

L'Assemblée accepte la démission de Madame Sophie VANDEVEN de son poste d'Administrateur à effet du 04 février 2013 et la démission de Monsieur Laurent DAUNIZEAU de son poste d'Administrateur à effet du 11 décembre 2012.

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Dominique FAGUET, demeurant à Versailles, au 6, rue Alexandre Lange comme nouvel Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Laurent DAUNIZEAU à effet au 11/12/2012 et la cooptation de Monsieur Etienne CHARPENTIER, demeurant à Paris (F-75016) au 12, rue de Civry, comme nouvel Administrateur de la Société en remplacement de Madame Sophie VANDEVEN à effet au 04/02/2013.

L'Assemblée décide d'élire Administrateurs:

Monsieur François CREPY,

Monsieur Dominique FAGUET

Madame Etienne CHARPENTIER.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société:

KPMG Luxembourg S.à r.l.

9 Allée Scheffer

L-2520 Luxembourg

dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2013.

Pour la société AGAT RE

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013091242/30.

(130112271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Augur Financial Holding I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 132.774.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung die am 12. Juni 2013 in Luxemburg stattfand:

1. Die Generalversammlung beschließt, das Amt der Verwaltungsratsmitglieder

Lothar Rafalski, Vorsitzender des Verwaltungsrates und Verwaltungsratsmitglied Günther Skrzypek, Verwaltungsratsmitglied

Diane Wolf, Verwaltungsratsmitglied

bis zur Ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre im Jahre 2018, die über den Jahresabschluss des AUGUR Financial Holding I S.A. für das am 31. Dezember 2017 endende Geschäftsjahr, zu verlängern.

2. Die ordentliche Generalversammlung beschließt den seither eingetragenen Wirtschaftsprüfer KPMG Audit S.à r.l. durch den Wirtschaftsprüfer KPMG Luxembourg S.à r.l. (Handelsregister Nr. B 149133), 31, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, zu ersetzen.

KPMG Luxembourg S.à r.l. wird zum Wirtschaftsprüfer der AUGUR Financial Holding I S.A. bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung die über den Jahresabschluss die für das am 31. Dezember 2013 endende Geschäftsjahr abstimmt, bestellt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 21. Juni 2013.

AUGUR Financial Holding IV S.A.

Lothar Rafalski / Diane Wolf

Référence de publication: 2013082976/24.

(130102694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2013.

Augur Financial Holding II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 132.915.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung die am 12. Juni 2013 in Luxemburg stattfand:

1. Die Generalversammlung nimmt zur Kenntnis, dass Herr Thomas Schmitt mit Wirkung zum 11. Juni 2013 sein Amt als Verwaltungsratsmitglied niedergelegt hat.

Die Generalversammlung beschließt die Bestellung von Herrn Andreas Benninger, geboren am 23.10.1962 in Ludwigshafen / Rhein, Deutschland, mit Berufsanschrift in D-60325 Frankfurt am Main, Westendstrasse 16-22, Deutschland, mit Wirkung zum 12. Juni 2013 zum Verwaltungsratsmitglied.

Der Verwaltungsrat setzt sich demnach wie folgt zusammen:

Lothar Rafalski, Vorsitzender des Verwaltungsrates und Verwaltungsratsmitglied

Andreas Benninger, Verwaltungsratsmitglied

Diane Wolf, Verwaltungsratsmitglied

Es wird weiterhin beschlossen die Mandate bis zur Ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre im Jahre 2018, die über den Jahresabschluss des AUGUR Financial Holding II S.A. für das am 31. Dezember 2017 endende Geschäftsjahr, zu verlängern.

2. Die ordentliche Generalversammlung beschließt den seither eingetragenen Wirtschaftsprüfer KPMG Audit S.à r.l. durch den Wirtschaftsprüfer KPMG Luxembourg S.à r.l. (Handelsregister No B 149 133), 31, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, zu ersetzen.

KPMG Luxembourg S.à r.l. wird zum Wirtschaftsprüfer der AUGUR Financial Holding II S.A. bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung die über den Jahresabschluss die für das am 31. Dezember 2013 endende Geschäftsjahr abstimmt, bestellt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 21. Juni 2013.
AUGUR Financial Holding II S.A.
Lothar Rafalski / Diane Wolf

Référence de publication: 2013082977/30.

(130102693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2013.

Augur Financial Holding IV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 140.026.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung die am 12. Juni 2013 in Luxemburg stattfand:

1. Die Generalversammlung beschließt, das Amt der Verwaltungsratsmitglieder

Lothar Rafalski, Vorsitzender des Verwaltungsrates und Verwaltungsratsmitglied Günther Skrzypek, Verwaltungsratsmitglied

Diane Wolf, Verwaltungsratsmitglied

bis zur Ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre im Jahre 2018, die über den Jahresabschluss des AUGUR Financial Holding IV S.A. für das am 31. Dezember 2017 endende Geschäftsjahr, zu verlängern.

2. Die ordentliche Generalversammlung beschließt den seither eingetragenen Wirtschaftsprüfer KPMG Audit S.á r.l. durch den Wirtschaftsprüfer, KPMG Luxembourg S.á r.l. (Handelsregister Nr. B 149133), zu ersetzen.

KPMG Luxembourg S.á r.l. (Handelsregister Nr. B 149133), 31, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, wird zum Wirtschaftsprüfer der AUGUR Financial Holding IV S.A. bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung, die über den Jahresabschluss AUGUR Financial Holding IV S.A. für das am 31. Dezember 2013 endende Geschäftsjahr abstimmt, bestellt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 21. Juni 2013.
AUGUR Financial Holding IV S.A.
Lothar Rafalski / Diane Wolf

Référence de publication: 2013082979/24.

(130102690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2013.

Augur Financial Holding III S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 140.025.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung die am 12. Juni 2013 in Luxemburg stattfand:

1. Die Generalversammlung nimmt zur Kenntnis, dass Herr Thomas Schmitt mit Wirkung zum 11. Juni 2013 sein Amt als Verwaltungsratsmitglied niedergelegt hat.

Die Generalversammlung beschließt die Bestellung von Herrn Andreas Benninger, geboren am 23.10.1962 in Ludwigshafen / Rhein, Deutschland, mit Berufsanschrift in D- 60325 Frankfurt am Main, Westendstrasse 16-22, Deutschland, mit Wirkung zum 12. Juni 2013 zum Verwaltungsratsmitglied.

Der Verwaltungsrat setzt sich demnach wie folgt zusammen:

Lothar Rafalski, Vorsitzender des Verwaltungsrates und Verwaltungsratsmitglied Andreas Benninger, Verwaltungsratsmitglied

Diane Wolf, Verwaltungsratsmitglied

Es wird weiterhin beschlossen die Mandate bis zur Ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre im Jahre 2018, die über den Jahresabschluss des AUGUR Financial Holding III S.A. für das am 31. Dezember 2017 endende Geschäftsjahr, zu verlängern.

2. Die ordentliche Generalversammlung beschließt den seither eingetragenen Wirtschaftsprüfer KPMG Audit S.á r.l. durch den Wirtschaftsprüfer KPMG Luxembourg S.á r.l. (Handelsregister Nr. B 149133), 31, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, zu ersetzen.

KPMG Luxembourg S.á r.l. wird zum Wirtschaftsprüfer der AUGUR Financial Holding III S.A. bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung die über den Jahresabschluss die für das am 31. Dezember 2013 endende Geschäftsjahr abstimmt, bestellt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 21. Juni 2013.

AUGUR Financial Holding III S.A.

Lothar Rafalski / Diane Wolf

Référence de publication: 2013082978/30.

(130102692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2013.

VANSTAR Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 80.165.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg extraordinairement le 3 juin 2013.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de Mademoiselle Caroline Dierickx pour une durée de six ans jusqu'au 2 juin 2019.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Pascal Wagner pour une durée de six ans jusqu'au 2 juin 2019.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Renée Wagner Klein pour une durée de six ans jusqu'au 2 juin 2019.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat d'administrateur délégué de Mademoiselle Caroline Dierickx pour une durée de six ans jusqu'au 2 juin 2019.

Administrateur-délégué:

Mademoiselle Caroline DIERICKX, Administrateurs de Sociétés
L-2449 Luxembourg -49, Boulevard Royal

Administrateurs:

Monsieur Pascal WAGNER, comptable
L- 4761 PETANGE, 59 route de Luxembourg.
Madame Renée WAGNER-KLEIN, Employée privée
L-4761 PETANGE, 59 route de Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

Société de Gestion Internationale Sàrl.
59, route de Luxembourg L-4761 PETANGE.

Luxembourg, le 3 juin 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013082881/30.

(130101532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2013.

Starlight Global Investments (Lux) GBP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 13.000,00.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 168.777.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales prenant effet en date du 21 Juin 2013 que la société Starlight Global Holdings (Lux) GBP S.à r.l. dont le siège social se situe 4 rue Dicks, L-1417 Luxembourg, a cédé toutes les parts sociales de catégorie B qu'elle détenait dans la Société, soit:

- 9 (neuf) parts sociales ordinaires de catégorie B ayant une valeur nominale de GBP 26 (vingt-six GBP) chacune à la société Trinity Capital Limited, dont le siège social se situe NatWest House, Le Truchot, ST Peter Port, Guernsey, GY11 1WD enregistré à Guernsey sous le numéro 56688.

- 8 (huit) parts sociales ordinaires de catégorie B ayant une valeur nominale de GBP 26 (vingt-six GBP) chacune à la société Trinity Investment Management Limited, dont le siège social se situe Hales Court, Stourbridge Road, Halesowen B 63 3TT enregistré en Angleterre et au Pays de Galle sous le numéro 08147547.

Les détenteurs de parts sociales sont désormais les suivants:

- Starlight Global Holdings (Lux) GBP S.à r.l. pour 483 parts sociales de catégorie A
- Trinity Capital Limited pour 9 parts sociales de catégorie B
- Trinity Investment Management Limited pour 8 parts sociales de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Thierry Drinka
Gérant

Référence de publication: 2013084329/24.

(130103869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2013.

Antimo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 99.956.

L'an deux mil treize, le trois juin.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "ANTIMO S.A.", avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 11 mars 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 530 du 21 mai 2004. Les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire instrumentant en date du 30 juillet 2012, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2241 du 10 septembre 2012.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Carlo NOEL, employé, demeurant à Pétange, qui désigne comme secrétaire Madame Audrey Lenert, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Cristine ASTGEN, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social de ANTIMO S.A. du montant de quatre cent mille euros (EUR 400.000) pour le porter de son montant actuel d'un million six cent mille euros (EUR 1.600.000) à un montant d'un million deux cent mille euros (EUR 1.200.000) par annulation de deux cents (200) actions ayant une valeur nominale de deux mille euros (EUR 2.000) chacune, détenues à concurrence de cent quatre-vingt-dix-neuf (199) actions par Monsieur Alfons Buster et Madame Monique Willems et une (1) action par Monsieur Ludo HANNES.

2. Remboursement d'un montant total de quatre cent mille Euros (EUR 400.000) à concurrence de:

- trois cent quatre-vingt-dix-huit mille euros (EUR 398.000) à Monsieur Alfons Buster et Madame Monique Willems,
- deux mille euros (EUR 2.000) à Monsieur Ludo HANNES et annulation des deux cents (200) actions qu'ils détiennent.

3. Modification de l'article 5.1 des statuts.

4. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital à concurrence d'un montant de quatre cent mille euros (EUR 400.000) pour le ramener de son montant actuel de un million six cent mille euros (EUR 1.600.000) à un montant de un million deux cent mille euros (EUR 1.200.000), par annulation de deux cents (200) actions toutes ayant une valeur nominale de deux mille euros (EUR 2.000), par remboursement aux actionnaires comme mieux détaillé ci-après.

L'assemblée générale décide que ladite réduction de capital sera effectuée par remboursement:

- d'un montant de trois cent quatre-vingt-dix-huit mille euros (EUR 398.000) conjointement à Monsieur Alfons Buster et Madame Monique Willems, demeurant tous deux à B-5520 Anthée (Belgique), 15 B/C, Château de Fontaine, propriétaires de cent quatre-vingt-dix-neuf (199) actions.

- d'un montant de deux mille euros (EUR 2.000) à Monsieur Ludo Hannes, demeurant à B-2222 Itegem, 9E, Hanssenslaan, propriétaire d'une (1) action.

L'assemblée confère au conseil d'administration tous pouvoirs en vue du remboursement aux actionnaires précités sans toutefois que les paiements ne puissent être opérés avant l'expiration du délai de trente jours à compter du jour de la publication dans le Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations du présent acte tel que prévu à l'article 69 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le notaire instrumentant a rendu attentif l'assemblée sur la portée de cet article 69, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 5.1 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.1.** Capital Le capital social est fixé à un million deux cent mille euros (EUR 1.200.000) représenté par six cents (600) actions ayant une valeur nominale de deux mille euros (EUR 2.000) chacune."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de huit cent euros (800.- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. NOEL, A. LENERT, C. ASTGEN, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 5 juin 2013. Relation: LAC/2013/25540. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Référence de publication: 2013088329/78.

(130110002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

KLC Holdings V S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 117.757.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088712/9.

(130109264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Brooks Automation (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 437.800,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 84.002.

Extrait des Résolutions prises par l'associé unique de la société le 20 Juin 2013

L'Associé Unique de la Société, étant Brooks Automation Inc., une société constituée selon le droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 15 Elizabeth Drive, Chelmsford, Massachusetts, 01824 U.S.A. (l'Associé unique) a décidé d'accepter la démission de Monsieur Timothy Shaw MATHEWS et de Monsieur Martin Stephen HEADLEY en tant que gérants B de la Société, et ce à compter du 22 Juin 2013.

L'Associé Unique a décidé de remplacer Messieurs Mathews et Headley par Monsieur Jason W. JOSEPH, domicilié au 89 Davis Road à Carlisle, MA, Etats-Unis, et Monsieur David F. PIETRANTONI, domicilié au 6 Highland Avenue, à Arlington, MA 02476, Etats-Unis, tous deux en tant que gérants B, à compter du 22 Juin 2013, et ce pour une durée indéterminée.

Par conséquent, les gérants de la Société au 22 Juin 2013 sont les suivants:

Gérant A:

- Halsey Sàrl

Gérants B:

- Mr Jason W. Joseph

- Mr David F. Pietrantonio

- Mr Stephen S. Schwartz

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Brooks Automation (Luxembourg) Sàrl

Halsey S.à r.l.

Gérant

Représenté par Christophe Gammal

Gérant

Référence de publication: 2013091305/30.

(130112158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2013.

KKR AT Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 175.500.

In the year two thousand and thirteen,
on the twenty-fourth day of the month of June.

Before Us Maître Cosita Delvaux, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg,

there was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "KKR AT Luxco S.à r.l." (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 175.500, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg, dated 29 January 2013, the articles of association of which have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations dated 19 April 2013, number 940 on page 45100. The articles of association have not been amended since the incorporation.

The meeting was presided by Me Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and as scrutineer Me Thierry Kauffman, maître en droit, residing in Luxembourg.

The bureau having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary record as follows:

(I) The sole shareholder represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list signed by the proxyholder(s), the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. Said list as well as the proxies of the represented shareholder initialled by the bureau and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be registered therewith.

(II) It results from the attendance list that the sole shareholder and all the twenty thousand (20,000) shares in issue were represented at the present meeting so that the meeting is validly constituted and able to validly pass resolutions on all items of the following agenda (all to be resolved upon in one sole resolution):

Agenda

- Creation of one (1) category of ordinary shares (referred to as "Ordinary Shares") and ten (10) different classes of shares (the "Classes") namely Class A, Class B, Class C, Class D, Class E, Class F, Class G, Class H, Class I and Class J (referred to as "Preference Shares"), and determination of the rights and obligations of the Ordinary Shares, the Classes and the Preference Shares as set forth in the amended and restated articles referred to here below;

- Amendment of the nominal value of the existing shares from one US Dollar (USD 1.00) to one US Dollar cent (USD 0.01) and consequential stock split and issue of shares so that each previously existing share is split into one hundred (100) shares of a nominal value of one US Dollar cent (USD 0.01);

- Reclassification of the two million (2,000,000) existing shares (further to the prior item) into two million (2,000,000) Ordinary Shares with a nominal value of one US Dollar cent (USD 0.01) each;

- Increase of the issued share capital from twenty thousand US Dollars (USD 20,000) to three million two hundred and one thousand two hundred forty-seven US Dollars fifty-seven cents (USD 3,201,247.57) by the issue of a total of three hundred eighteen million one hundred twenty-four thousand seven hundred fifty-seven (318,124,757) as follows:

- one hundred twenty-four thousand seven hundred fifty-seven (124,757) Ordinary Shares,
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class A Shares,
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class B Shares,

- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class C Shares,
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class D Shares,
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class E Shares,
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class F Shares,
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class G Shares,
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class H Shares,
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class I Shares, and
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class J Shares,

each with a nominal value of one US Dollar cent (USD 0.01) (the "New Shares") for a total subscription price of three hundred twenty-three million five hundred seventy thousand nine hundred sixty-five US Dollars (USD 323,570,965); subscription to the New Shares and payment of the total subscription price in cash by the subscribers as set forth in the table below, allocation of an amount equal to the aggregate nominal value of the New Shares to the issued share capital, an amount equal to 10% of the issued share capital to the legal reserve and the balance to the freely available share premium.

Subscriber	Class	Number of shares subscribed	Aggregate subscription price in USD
KKR AT Cayman L.P.	A	29 932 828	USD 304 570 965
	B	29 932 828	
	C	29 932 828	
	D	29 932 828	
	E	29 932 828	
	F	29 932 828	
	G	29 932 828	
	H	29 932 828	
	I	29 932 828	
	J	29 932 828	
Total (1)		<u>299 328 280</u>	
Crescent Mezzanine Partners VI, L.P.	Ordinary	49 741	USD 7 575 274
	A	744 439	
	B	744 439	
	C	744 439	
	D	744 439	
	E	744 439	
	F	744 439	
	G	744 439	
	H	744 439	
	I	744 439	
J	744 439		
Total (2)		<u>7 494 131</u>	
Crescent Mezzanine Partners VIB, L.P.	Ordinary	20 066	USD 3 056 012
	A	300 321	
	B	300 321	
	C	300 321	
	D	300 321	
	E	300 321	
	F	300 321	
	G	300 321	
	H	300 321	
	I	300 321	
J	300 321		
Total (3)		<u>3 023 276</u>	
Crescent Mezzanine Partners VIC, L.P.	Ordinary	31 883	USD 4 855 714
	A	477 182	
	B	477 182	
	C	477 182	
	D	477 182	
	E	477 182	
F	477 182		

	G	477 182	
	H	477 182	
	I	477 182	
	J	477 182	
Total (4)		<u>4 803 703</u>	
Trust Company of the West (as trustee of TCW Capital Trust)	Ordinary	4 465	USD 680 000
	A	66 825	
	B	66 825	
	C	66 825	
	D	66 825	
	E	66 825	
	F	66 825	
	G	66 825	
	H	66 825	
	I	66 825	
	J	66 825	
Total (5)		<u>672 715</u>	
MAC Equity Holdings I, LLC	Ordinary	5 470	USD 833 000
	A	81 861	
	B	81 861	
	C	81 861	
	D	81 861	
	E	81 861	
	F	81 861	
	G	81 861	
	H	81 861	
	I	81 861	
	J	81 861	
Total (6)		<u>824 080</u>	
Metropolitan Life Insurance Company	Ordinary	13 132	USD 2 000 000
	A	196 544	
	B	196 544	
	C	196 544	
	D	196 544	
	E	196 544	
	F	196 544	
	G	196 544	
	H	196 544	
	I	196 544	
	J	196 544	
Total (7)		<u>1 978 572</u>	
Grand total (1-7)		<u>318 124 757</u>	<u>USD 323 570 965</u>

- Amendment and restatement of the articles of association of the Company in order to provide for the Ordinary Shares, the Classes and the Preference Shares and the rights and obligations thereof, the reclassification of shares, the change of nominal value, and the capital increase and issue of shares as well as such further amendments as set forth therein, substantially in the form attached to the proxies for this general meeting;

After the foregoing was approved by the appearing parties, the following resolutions were passed by the general meeting, the new shareholders participating in the resolution further to the issue of shares to them in accordance with the agenda.

Sole resolution

It is resolved to create one (1) category of Ordinary Shares and ten (10) different classes namely Class A, Class B, Class C, Class D, Class E, Class F, Class G, Class H, Class I and Class J, and to determine the rights and obligations of the Ordinary Shares and the different Classes and the Preference Shares as set forth in the amended and restated articles set forth here below.

It is resolved to amend the nominal value of the existing shares from one US Dollar (USD 1.00) to one US Dollar cent (USD 0.01) and consequential stock split and issue of shares so that each previously existing shares is split into one hundred (100) shares of a nominal value of one US Dollar cent (USD 0.01).

It is resolved to reclassify the two million (2,000,000) existing shares (further to the above resolution) into two million (2,000,000) Ordinary Shares with a nominal value of one US Dollar cent (USD 0.01) each.

It is resolved to increase the issued share capital from twenty thousand US Dollars (USD20,000) to three million two hundred and one thousand two hundred forty-seven US Dollars fifty-seven cents (USD 3,201,247.57) by the issue of a total of three hundred eighteen million one hundred twenty-four thousand seven hundred fifty-seven (318,124,757) shares as follows:

- one hundred twenty-four thousand seven hundred fifty-seven (124,757) Ordinary Shares,
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class A Shares,
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class B Shares,
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class C Shares,
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class D Shares,
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class E Shares,
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class F Shares,
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class G Shares,
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class H Shares,
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class I Shares, and
- thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class J Shares,

each with a nominal value of one US Dollar cent (USD 0.01) (the "New Shares") for a total subscription price of three hundred twenty-three million five hundred seventy thousand nine hundred sixty-five US Dollars (USD 323,570,965).

Thereupon the subscribers (as set forth in the table in the agenda), each represented by Me Toinon Hoss, prenamed, (pursuant to the proxies a copy of each of which shall remain attached to the present deed to be registered therewith) confirmed their subscription to the New Shares and the payment of the total subscription price in cash, each as set forth in the table in the agenda.

Evidence of the payment of the total subscription price for the New Shares so issued was shown to the undersigned notary.

It is then resolved to allocate an amount equal to the aggregate nominal value of the New Shares to the issued share capital, an amount equal to 10% of the issued share capital to the legal reserve and the balance to the freely available share premium.

It is resolved to amend and restate the articles of association of the Company in order to provide for the Ordinary Shares, the classes A to J of shares, and the rights and obligations thereof, the reclassification of shares, the change of nominal value, and the capital increase and issue of shares as well as such further amendments as set forth below:

Art. 1. Denomination, Form. There exists among the holder(s) of Shares a company in the form of a société à responsabilité limitée (limited liability company) under the name of "KKR AT Luxco S.à r.l." (the "Company") governed by the laws of Luxembourg and the present Articles of Incorporation.

Art. 2. Registered Office.

2.1. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a General Meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.2. The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board of Managers.

2.3. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

2.4. In the event that the Board of Managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Managers.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other entities or enterprises, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities or rights of any kind including interests in partnerships, and the holding, acquisition, disposal, investment in any manner (in), development, licensing or sub licensing of, any patents or other intellectual property rights of any nature or origin as well as the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

3.2. The Company may borrow in any form and proceed to the issue by private placement of bonds, convertible bonds and debentures.

3.3. In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including upstream or cross-stream), take any controlling, management, administrative and/or supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.4. Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of the Articles.

Art. 5. Share Capital.

5.1. The issued share capital of the Company is set at three million two hundred and one thousand two hundred forty-seven US Dollars fifty-seven cents (USD 3,201,247.57) represented by two million one hundred twenty-four thousand seven hundred fifty-seven (2,124,757) Ordinary Shares and three hundred eighteen million (318,000,000) Preference Shares, which Preference Shares are subdivided as follows: thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class A Shares, thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class B Shares, thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class C Shares, thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class D Shares, thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class E Shares, thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class F Shares, thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class G Shares, thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class H Shares, thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class I Shares and thirty-one million eight hundred thousand (31,800,000) Class J Shares, each with a nominal value of one US Dollars cent (USD 0.01) and with such rights and obligations as set out in the Articles.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of the Articles.

5.3. The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class (es). In the case of repurchases and cancellations of Class(es) of Shares such cancellations and repurchases shall be made with respect to the entire Class of Shares to which the relevant Class Period relates (provided that the General Meeting may always decide that more than one Class are repurchased and cancelled during the same Class Period in which case the rights of the Class(es) which are repurchased and cancelled outside of their relevant Class Period, shall be determined pursuant to Article 14).

5.3.1. The period for the Class A Shares is the period starting on 24 June 2013 and ending on the earlier of (i) the Class R/C Date of Class A and (ii) on 31 December 2013 (the "Class A Period").

5.3.2. The period for the Class B Shares is the period starting on the day after the end of the Class A Period and ending on the earlier of (i) the Class R/C Date of Class B and (ii) 31 December 2014 (the "Class B Period").

5.3.3. The period for the Class C Shares is the period starting on the day after the end of the Class B Period and ending on the earlier of (i) the Class R/C Date of Class C and (ii) 31 December 2015 (the "Class C Period").

5.3.4. The period for the Class D Shares is the period starting on the day after the end of the Class C Period and ending on the earlier of (i) the Class R/C Date of Class D and (ii) 31 December 2016 (the "Class D Period").

5.3.5. The period for the Class E Shares is the period starting on the day after the end of the Class D Period and ending on the earlier of (i) the Class R/C Date of Class E and (ii) 31 December 2017 (the "Class E Period").

5.3.6. The period for the Class F Shares is the period starting on the day after the end of the Class E Period and ending on the earlier of (i) the Class R/C Date of Class F and (ii) 31 December 2018 (the "Class F Period").

5.3.7. The period for the Class G Shares is the period starting on the day after the end of the Class F Period and ending on the earlier of (i) the Class R/C Date of Class G and (ii) 31 December 2019 (the "Class G Period").

5.3.8. The period for the Class H Shares is the period starting on the day after the end of the Class G Period and ending on the earlier of (i) the Class R/C Date of Class H and (ii) 31 December 2020 (the "Class H Period").

5.3.9. The period for the Class I Shares is the period starting on the day after the end of the Class H Period and ending on the earlier of (i) the Class R/C Date of Class I and (ii) 31 December 2021 (the "Class I Period").

5.3.10. The period for the Class J Shares is the period starting on the day after the end of the Class I Period and ending on the earlier of (i) the Class R/C Date of Class J and (ii) 31 December 2022 (the "Class J Period").

5.4. Where a Class of Shares has not been repurchased and cancelled within its relevant Class Period and is still in existence at the end thereof, a new period (the "New Class Period") for such Class of Shares shall commence on the date after the end of the last Class Period and end at the earlier of (i) the Class R/C Date of such Class and (ii) 31 December of the same year. The first New Class Period shall start on the day after the last day of the Class J Period and the Classes of Shares not repurchased and not cancelled in their respective Class Period shall come in the order from Class A to Class J (to the extent not previously repurchased and cancelled).

5.5. For the avoidance of doubt, in the event that a repurchase and cancellation of a Class of Shares takes place prior to the last day of its Class Period, the Class Period of the next following Class of Shares shall start on the day after the repurchase and cancellation of such Class of Shares and end as provided for herein.

5.6. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares within its Class Period, the determination of the relevant cancellation amount by the General Meeting of Shareholders upon proposal of the Board of Managers, such Class of Shares entitles the holders of Shares of such Class to receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and so repurchased and cancelled.

5.7. The Cancellation Amount shall be an amount proposed by the Board of Managers and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts for the relevant Class Period provided however that the Cancellation Amount shall never be higher than the Available Amount.

5.8. Any available share premium, capital reserve contribution or other available reserves shall be freely distributable in accordance with, and subject to, the provisions hereof.

Art. 6. Shares, Register of shareholders.

6.1. Each Share carries one (1) vote. The Shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per Share.

6.2. The Shares shall have such rights and obligations as set forth in these Articles for the Ordinary Shares or the Class Shares respectively to which the relevant Share belongs.

6.3. A register of Shareholders is kept at the registered office of the Company.

Art. 7. Transfers of Shares.

7.1. Transfers of Shares are subject to the requirements set forth by Company Law, the present Articles and any Arrangement (if any).

7.2. The Shares and any Transfer thereof shall be subject to the provisions, if any, as to any first refusal rights, drag along or tag along rights as may be set forth in any applicable Arrangement (if any).

7.3. Any Transfer made in accordance with the Company Law, the present Articles and any applicable Arrangement shall be inscribed in the register of Shareholders. Any attempted Transfer in violation of the Company Law, the present Articles or any applicable Arrangement shall be null and void and shall not be recognised by the Company.

7.4. Any Transfer shall in any event be subject, in case an applicable Arrangement exists and provides therefore, to the adherence by the relevant Transferee to such Arrangement (if any) and evidence thereof being provided to the Company.

7.5. In the event any applicable Arrangement (if any) provides for a drag along transfer, compulsory transfer, call option or other like transfer, then if, after delivery of written request or notice by the Shareholder entitled to do so (the "Requesting Shareholder") in accordance with such applicable Arrangement, the relevant Shareholder obliged to transfer its Shares pursuant to such provision does not, within five (5) Business Days of the date of delivery of such request or notice, execute and/or deliver the relevant transfer documents in respect of his Shares to be transferred (the "Defaulting Shareholder"), then the transfer of such Defaulting Shareholder's Shares shall be realised by and take effect by written notice from the Requesting Shareholder to the Company confirming that the conditions for the relevant drag along transfer, compulsory transfer, call option or other like transfer pursuant to the provisions of the applicable Arrangement have been complied with by the Requesting Shareholder. Upon receipt of such notice by the Company, the transfer shall take effect and be realised without further action and the Company shall transfer the relevant Shares and make due inscription thereof in the Company's registers and books.

Art. 8. Management of the Company, Sole Manager - Board of Managers.

8.1. The Company is managed by a sole manager or a board of managers, appointed by the General Meeting of Shareholders. In the case of a sole Manager, any reference herein to "Board Managers" shall be read as to refer to such sole Manager (as applicable).

8.2. The members of the Board of Managers may but need not be Shareholders. The Board of Managers shall be composed of the number of members determined by the General Meeting of Shareholders.

8.3. The Managers are appointed and removed from office by a simple majority decision of the General Meeting of Shareholders which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the Managers are appointed for an undetermined period. The Managers may be re-elected but also their appointment may be revoked without cause (ad nutum) at any time and any Manager replaced at any time by a simple majority decision of the General Meeting of Shareholders.

Art. 9. Board Proceedings.

9.1. The Board of Managers may elect a chairman and one or more vice chairman. Neither the chairman nor any vice chairman shall have a casting vote.

9.2. The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the Managers in office is present or represented at a meeting.

9.3. Meetings of the Board of Managers may be called by (or on behalf of) any Manager with at least twenty four (24) hours prior notice given personally, in writing, by telephone, fax, electronic mail or by any other means of communication previously consented to by the relevant Manager, except in case of urgency or emergency, in which case the notice period may be shortened and the nature and the motives of the urgency or emergency shall be mentioned in the notice. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers. The convening notice may be waived by the relevant Manager in writing, by telephone, fax, or electronic mail.

9.4. Meetings of the Board of Managers may be held physically or, in all circumstances, by way of conference call, video conference or other means of communication allowing Managers taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another, and the participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The Board of Managers may in all circumstances also take decisions by way of unanimous written resolutions and such resolutions when approved and signed by all Managers shall have the same effect as resolutions passed at a physical Board of Managers' meeting. In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing, transmitted by mail, courier, electronic mail or fax.

9.5. Any Manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all Board Members taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any Manager may act at any meeting of Managers by appointing in writing, by fax, or email another Board Member as his proxy. A Board member may represent more than one of his colleagues.

9.6. Decisions of the Board of Managers shall be taken by the favourable votes of the majority of the Board Members present or represented at the relevant meeting.

9.7. The minutes and resolutions of any meeting of the Board of Managers (or any extract or excerpt of minutes or resolutions of the Board of Managers) shall be signed by the chairman of the Board of Managers, the chairman of the relevant meeting, or by such Manager or Managers as may be resolved at the relevant Board meeting or a subsequent Board meeting.

Art. 10. Board Powers, Binding Signature.

10.1. The Board of Managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the Articles of Incorporation to the General Meeting shall be within the competence of the Board of Managers. Vis-à-vis third parties the Board of Managers has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts, transaction and operations relative to the Company not reserved by law or the Articles of Incorporation to the General Meeting or as may be provided herein.

10.2. The Company will be bound in all circumstances by the individual signature of any Manager and by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Managers or by a Manager.

Art. 11. Liability Board of Managers, Indemnification.

11.1. The Managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

11.2. Subject to the exceptions and limitations provided herein, every person who is, or has been, a Manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved (as a party or otherwise) by virtue of his being or having been such Manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

11.3. No indemnification shall be provided to any Manager or officer:

11.3.1. against any liability to the Company or its Shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

11.3.2. with respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

11.3.3. in the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction, by the Board of Managers or as the case may be the General Meeting.

11.4. The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including Managers, directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

11.5. Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article may be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the relevant officer or manager to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

Art. 12. Conflicts. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer, agent, adviser or employee of such other company or firm. Any Manager or officer who serves as a director, officer or employee or otherwise of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be disregarded from being counted as part of a quorum of a meeting or be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 13. Shareholder Meetings, Shareholder Resolutions.

13.1. Each Shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of Shares he owns and may validly act at any General Meeting through a special proxy.

13.2. Decisions by the General Meeting are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Company Law. Resolutions may be passed in writing (to the extent permitted by law) or at meetings held, including (to the extent permitted by law) meetings held by way of conference call, video conference or other means of communication allowing Shareholders taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any regularly constituted General Meeting of Shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders of the Company.

13.3. Meetings shall be called by the Board of Managers or at the initiative of Shareholders representing more than 50% of the issued share capital, by convening notice addressed by registered mail to Shareholders to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the General Meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a General Meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

13.4. In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the Shareholders at their addresses inscribed in the register of Shareholders held by the Company. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided under Article 13.2, or if later (but subject to the approval by the required majority) on the date set out therein. Unanimous written resolutions may be passed at any time without prior notice.

Art. 14. Distributions.

14.1. Out of the net annual profits of the Company an amount equal to five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company. The balance (as well as any premium, capital reserves or other available reserves) may be distributed to the Shareholders in accordance with the provisions set forth herein upon decision of a General Meeting.

14.2. Interim dividends may be decided upon by the General Meeting of Shareholders and be distributed in accordance with the provisions of these Articles (out of profits, retained earnings as well as any premium, capital reserves or other available reserves) on the basis of statements of accounts prepared by the Board of Managers, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and any distributable premium, capital reserves and other available reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law or the Articles.

14.3. The share premium account as well as any capital reserves or other available reserve account may be distributed to the Shareholders in accordance with the provisions of these Articles upon decision of a General Meeting. The General Meeting may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

14.4. The distributions declared may be paid in any currency selected by the Board of Managers and may be paid at such places and times as may be determined by the Board of Managers. The Board of Managers may make a final determination of the exchange rate applicable to translate distributions into the currency of their payment. A distribution declared but not paid on a Share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such Share, shall be forfeited by the holder of such Share, and shall revert back to the Company. No interest will be accrued or be paid on distributions declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

14.5. In the event of distribution, the amount distributed shall be allocated as follows:

14.6. the holder(s) of the Ordinary Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.01% of the nominal value of the Ordinary Shares;

14.7. the holder(s) of the Class A Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.20% of the nominal value of the Class A Shares;

14.8. the holder(s) of the Class B Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.25% of the nominal value of the Class B Shares;

14.9. the holder(s) of the Class C Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.30% of the nominal value of the Class C Shares;

14.10. the holder(s) of the Class D Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.35% of the nominal value of the Class D Shares;

14.11. the holder(s) of the Class E Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.40% of the nominal value of the Class E Shares;

14.12. the holder(s) of the Class F Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.45% of the nominal value of the Class F Shares;

14.13. the holder(s) of the Class G Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.50% of the nominal value of the Class G Shares;

14.14. the holder(s) of the Class H Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.55% of the nominal value of the Class H Shares;

14.15. the holder(s) of the Class I Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.60% of the nominal value of the Class I Shares;

14.16. the holder(s) of the Class J Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.75% of the nominal value of the Class J Shares.

14.17. the balance of the amount distributed shall be allocated to the Class of Shares within whose Class Period the distribution is declared (and pro rata to the holder of Shares of such Class pursuant to their holding in such Class).

Art. 15. Accounting Year, Financial Statements.

15.1. The accounting year of the Company shall begin on 1st January of each year and shall terminate on 31st December of the same year.

15.2. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the Board of Managers.

15.3. The operations of the Company shall, if the Company has more than 25 Shareholders, be subject to the supervision of a supervisory auditor elected by the General Meeting of Shareholders for a period ending at the date of the next annual General Meeting of Shareholders. The supervisory auditor in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause. In the case the thresholds set by law as to the appointment of an approved statutory auditor are met, the accounts of the Company shall be supervised by an approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé).

Art. 16. Information Rights of Shareholders. The financial statements are at the disposal of the Shareholders at the registered office of the Company. Shareholders shall further be provided such information as provided for by law.

Art. 17. Liquidation.

17.1. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be Shareholders and who are appointed by the General Meeting, which General Meeting will specify their powers pursuant to articles 144 et seq. of the Company Law and their remunerations.

17.2. On a liquidation of the Company all debts, charges and liquidation expenses shall be settled or duly provisioned for and the Surplus be determined. Any Surplus shall be allocated to the Shareholders in accordance with the provisions of Article 14 (mutatis mutandis).

Art. 18. Definitions.

Arrangement	Means any Shareholder or like agreement as may from time to time exist between Shareholders of the Company (which must in such case always include the KKR Holder) and to which the Company is a party or which has been notified to the Company (if any).
Articles or Articles of Incorporation	Means the present articles of incorporation (statuts) of the Company as amended from time to time.
Available Amount	Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) (a) increased by (i) any freely distributable share premium, capital contribution and other freely distributable reserves, and (ii) as the case may be, the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled, (b) but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, (iii) any distributions entitlements to which the Ordinary Shares or the Preference Shares (other than the repurchased and cancelled Class of Shares) are entitled to pursuant to Article 14.5 (if any); each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR + DE)$ Whereby: AA = Available Amount NP = net profits (including carried forward profits)

	<p>P = any freely distributable share premium, capital contribution and other freely distributable reserves</p> <p>CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled</p> <p>L = amount of losses (including carried forward losses)</p> <p>LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles</p> <p>DE = any distribution entitlement to which the Ordinary Shares or the Preference Shares (other than the repurchased and cancelled Class of Shares) are entitled to pursuant to Article 14.5 (if any).</p>
Board of Managers or Board	Means the board of managers of the Company (conseil de gérance) or the sole manager (gérant unique).
Business Day	means a day, other than Saturday, Sunday or other day on which commercial banks in Hong Kong, Mumbai, India, New York, New York, Cyprus, Luxembourg City, Luxembourg or the Netherlands are authorized or required by Applicable Law to close.
Cancellation Amount	Means with respect to a proposed repurchase and cancellation of an entire Class of Shares within its Class Period, an amount (not exceeding the Available Amount at such time) proposed by the Board of Managers and approved by the General Meeting of Shareholders within the limits of the Available Amount as the repurchase and cancellation amount of such Class(es).
Cancellation Value per Share Class	Means with respect to a proposed repurchase and cancellation of an entire Class of Shares within its Class Period, the relevant Cancellation Amount divided by number of Shares of the repurchased and cancelled Class.
Class Period	Means any of Class A, Class B, Class C, Class D, Class E, Class F, Class G, Class H, Class I and Class J of the Preference Shares (to the extent in issue).
Class R/C Date	Means any of Class A Period, Class B Period, Class C Period, Class D Period, Class E Period, Class F Period, Class G Period, Class H Period Class I Period, Class J Period as relevant and any New Class Period of a Class of Shares determined pursuant to article 5.
Class Shares	Means the date on which a Class of Shares is repurchased and cancelled.
Company Law	Means Preference Shares of a given Class.
General Meeting or General Meeting of Shareholders	Means the law of 10 th August 1915 on commercial companies and any replacement law thereof.
Interim Account Date	Means the general meeting of Shareholders of the Company (or as the case may be permitted under Company Law, written resolution in lieu of a meeting).
KKR Holder	Means with respect to a proposed repurchase and cancellation of an entire Class of Shares within its Class Period, the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of such Class of Shares.
Liquidation Manager	Means KKR AT Cayman L.P. (and any transferee thereof which is referred to as KKR Holder in any deed of adherence to any applicable Arrangement or determined as such thereafter)
Ordinary Shares	Means the dissolution and liquidation of the Company.
Preference Shares	Means a member of the Board of Managers or the sole manager
Shareholder(s) Shares	Means the ordinary shares of the Company and excluding for the avoidance of doubt the Preference Shares.
Surplus	Means the preference shares of the Company, subdivided into the shares of Class A, Class B, Class C, Class D, Class E, Class F, Class G, Class H, Class I and Class J.
Transfer	Means any holder(s) of Share(s).
	Means the shares (parts sociales) of the Company divided into Ordinary Shares and Preference Shares (of different Classes) as set forth in these Articles and with such rights and obligations for the Ordinary Shares or the relevant Class Shares as set forth in these Articles.
	Means the amount to be distributed as liquidation surplus by the Company to the Shareholders once all debts, liabilities, charges and liquidation expenses have been met, set aside or duly provisioned for.
	Means a transfer, sale, assignment, pledge, encumbrance, hypothecation, charge or other disposition by a person of a legal or beneficial interest in another person, including by distribution of securities owned by a person to its legal or beneficial owners, pursuant to

the creation of a derivative security, the grant of an option or other right, the imposition of a restriction on disposition or on voting or by operation of law, and "Transferee" shall have a meaning correlative to the foregoing.

Art. 19. Sole Shareholder. If and as long as one sole Shareholder holds all the Shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the Company Law; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same Law are applicable.

Art. 20. Applicable Law. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the Shareholders refer to the relevant legislation.

There being no further item on the agenda, the meeting was closed.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to EUR 7.500.-.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the general meeting the bureau of the meeting signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize,

le vingt-quatrième jour du mois de juin.

Par-devant Nous, Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de «KKR AT Luxco S.à r.l.» (ci-après, la «Société»), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 175.500, constituée le 29 janvier 2013 suivant acte reçu de maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 940 du 19 avril 2013, page 45100. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis la constitution.

L'assemblée a été présidée par Me Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

A été nommé comme secrétaire et scrutateur Me Thierry Kauffman, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

(I) L'associé unique représenté ainsi que le nombre de parts sociales qu'il détient, figurent sur une liste de présence signée par le(s) mandataire(s), le président, le secrétaire et scrutateur, et le notaire soussigné. Ladite liste ainsi que la procuration de l'associé représenté, signées par le bureau et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec celui-ci.

(II) Il appert de la liste de présence que l'associé unique et la totalité des vingt mille (20.000) parts sociales émises étaient représentées à la présente assemblée, de sorte que l'assemblée était valablement constituée et en mesure d'adopter valablement des résolutions sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour suivant (tous ces points faisant l'objet d'une seule et même résolution):

Ordre du jour

- Création d'une (1) catégorie de parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires») et de dix (10) classes différentes de parts sociales (les «Classes»), à savoir la Classe A, la Classe B, la Classe C, la Classe D, la Classe E, la Classe F, la Classe G, la Classe H, la Classe I et la Classe J (les «Part Sociales de Préférence»), et détermination des droits et obligations des Parts Sociales Ordinaires, des Classes et des Parts Sociales de Préférence, tel qu'indiqué dans les statuts modifiés et refondus énoncés ci-dessous;

- Modification de la valeur nominale des parts sociales existantes d'un dollar des États-Unis (1,00 USD) à un cent de dollar des États-Unis (0,01 USD), division en conséquence des parts sociales et émission de parts sociales, de sorte que chaque ancienne part sociale existante soit divisée en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale d'un cent de dollar des États-Unis (0,01 USD);

- Reclassification des deux millions (2.000.000) de parts sociales existantes (suite au point précédent) en deux millions (2.000.000) de Parts Sociales Ordinaires d'une valeur nominale d'un cent de dollar des États-Unis (0,01 USD);

- Augmentation du capital social émis de vingt mille dollars des États-Unis (20.000 USD) à trois millions deux cent un mille deux cent quarante-sept dollars des États-Unis cinquante-sept centimes (3.201.247,57 USD) par l'émission d'un total de trois cent dix-huit million cent vingt-quatre mille sept cent cinquante-sept (318.124.757) Parts Sociales comme suit:

* cent vingt-quatre mille sept cent cinquante-sept (124.757) Parts Sociales Ordinaires,

- * trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe A,
- * trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe B,
- * trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe C,
- * trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe D,
- * trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe E,
- * trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe F,
- * trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe G,
- * trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe H,
- * trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe I, et
- * trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe J,

d'une valeur nominale d'un cent de dollar des États-Unis (0,01 USD) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales») pour un prix total de souscription de trois cent vingt-trois million cinq cent soixante-dix mille neuf cent soixante-cinq dollars des États-Unis (323.570.965 USD); souscription aux Nouvelles Parts Sociales par les souscripteurs comme indiqué dans le tableau ci-dessous et paiement du prix total de souscription en numéraire par les souscripteurs, allocation d'un montant égal à la valeur nominale agrégée des Nouvelles Parts Sociales au capital social émis, un montant égal à 10% du capital social émis à la réserve légale et le solde, à la prime d'émission librement disponible.

Souscripteur	Classe	Nombre d'actions souscrites	Prix de souscription total en US Dollar
KKR AT Cayman L.P.	A	29 932 828	USD 304 570 965
	B	29 932 828	
	C	29 932 828	
	D	29 932 828	
	E	29 932 828	
	F	29 932 828	
	G	29 932 828	
	H	29 932 828	
	I	29 932 828	
	J	29 932 828	
Total (1)		299 328 280	
Crescent Mezzanine Partners VI, L.P.	Ordinary	49 741	USD 7 575 274
	A	744 439	
	B	744 439	
	C	744 439	
	D	744 439	
	E	744 439	
	F	744 439	
	G	744 439	
	H	744 439	
	I	744 439	
J	744 439		
Total (2)		7 494 131	
Crescent Mezzanine Partners VIB, L.P.	Ordinary	20 066	3 056 012
	A	300 321	
	B	300 321	
	C	300 321	
	D	300 321	
	E	300 321	
	F	300 321	
	G	300 321	
	H	300 321	
	I	300 321	
J	300 321		
Total (3)		3 023 276	
Crescent Mezzanine Partners VIC, L.P.	Ordinary	31 883	USD 4 855 714
	A	477 182	
	B	477 182	
	C	477 182	

	D	477 182	
	E	477 182	
	F	477 182	
	G	477 182	
	H	477 182	
	I	477 182	
	J	477 182	
Total (4)		<u>4 803 703</u>	
Trust Company of the West (as trustee of TCW Capital Trust)	Ordinary	4 465	USD 680 000
	A	66 825	
	B	66 825	
	C	66 825	
	D	66 825	
	E	66 825	
	F	66 825	
	G	66 825	
	H	66 825	
	I	66 825	
	J	66 825	
Total (5)		<u>672 715</u>	
MAC Equity Holdings I, LLC	Ordinary	5 470	USD 833 000
	A	81 861	
	B	81 861	
	C	81 861	
	D	81 861	
	E	81 861	
	F	81 861	
	G	81 861	
	H	81 861	
	I	81 861	
	J	81 861	
Total (6)		<u>824 080</u>	
Metropolitan Life Insurance Company	Ordinary	13 132	USD 2 000 000
	A	196 544	
	B	196 544	
	C	196 544	
	D	196 544	
	E	196 544	
	F	196 544	
	G	196 544	
	H	196 544	
	I	196 544	
	J	196 544	
Total (7)		<u>1 978 572</u>	
Grand total (1-7)		<u>318 124 757</u>	USD 323 570 965

- Modification et refonte des statuts de la Société afin de prévoir les Parts Sociales Ordinaires, les Classe et les Parts Sociales de Préférence ainsi que les droits et obligations de celles-ci, la reclassification des parts sociales, la modification de la valeur nominale, l'augmentation de capital, l'émission de parts sociales et les autres modifications y énoncées, substantiellement sous la forme annexée aux procurations pour la présente assemblée générale;

Après que les parties comparantes ont approuvé ce qui précède, les résolutions suivantes ont été adoptées par l'assemblée générale, les nouveaux associés participant à la résolution suite à l'émission de parts sociales qui leur étaient destinées conformément à l'ordre du jour.

Résolution unique

Il a été décidé de créer une (1) catégorie de Parts Sociales et dix (10) classes différentes de parts sociales, à savoir la Classe A, la Classe B, la Classe C, la Classe D, la Classe E, la Classe F, la Classe G, la Classe H, la Classe I et la Classe J (les «Part Sociales de Préférence»), et de déterminer les droits et obligations des Parts Sociales Ordinaires, des Classes et des Parts Sociales de Préférence, tel qu'indiqué dans les statuts modifiés et refondus énoncés ci-dessous.

Il a été décidé de modifier la valeur nominale des parts sociales existantes d'un dollar des États-Unis (1,00 USD) à un cent de dollar des États-Unis (0,01 USD), de diviser en conséquence les parts sociales et d'émettre des parts sociales de

sorte que chaque part sociale existante soit divisée en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale d'un cent de dollar des États-Unis (0,01 USD).

Il a été décidé de reclassifier les deux millions (2.000.000) de parts sociales existantes (suite au point précédent) en deux millions (2.000.000) de Parts Sociales Ordinaires d'une valeur nominale d'un cent de dollar des États-Unis (0,01 USD) chacune.

Il a été décidé d'augmenter le capital social émis de vingt mille dollars des États-Unis (20.000 USD) à trois millions deux cent un mille deux cent quarante-sept dollars des États-Unis cinquante-sept centimes (3.201.247,57 USD) par l'émission d'un total de trois cent dix-huit million cent vingt-quatre mille sept cent cinquante-sept (318.124.757) Parts Sociales comme suit:

- cent vingt-quatre mille sept cent cinquante-sept (124.757) Parts Sociales Ordinaires,
- trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe A,
- trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe B,
- trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe C,
- trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe D,
- trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe E,
- trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe F,
- trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe G,
- trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe H,
- trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe I, et
- trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe J,

d'une valeur nominale d'un cent de dollar des États-Unis (0,01 USD) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales») pour un prix total de souscription de trois cent vingt-trois million cinq cent soixante-dix mille neuf cent soixante-cinq dollars des États-Unis (323.570.965 USD);

À la suite de quoi, les souscripteurs (tels qu'indiqués dans le tableau de l'ordre du jour), chacun représenté par Me Toinon Hoss, précitée, (en vertu des procurations, dont une copie de chaque restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec celui-ci) ont confirmé leur souscription aux Nouvelles Parts Sociales et le paiement du prix total de souscription en numéraire, chacun comme indiqué dans le tableau de l'ordre du jour.

Preuve du paiement du prix total de souscription des Nouvelles Parts Sociales ainsi émises, a été montrée au notaire soussigné.

Il a ensuite été décidé d'allouer un montant égal à la valeur nominale agrégée des Nouvelles Parts Sociales au capital social émis, un montant égal à 10% du capital social émis à la réserve légale et le solde, à la prime d'émission librement disponible.

Il a été décidé de modifier et de refondre les statuts de la Société afin de prévoir les Parts Sociales Ordinaires, les classes A à J de parts sociales ainsi que les droits et obligations de celles-ci, la reclassification des parts sociales, la modification de la valeur nominale, l'augmentation de capital, l'émission de parts sociales et les autres modifications énoncées ci-dessous:

Art. 1^{er}. Dénomination, Forme. Il existe entre le(s) détenteur(s) de Parts Sociales une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «KKR AT Luxco S.à r.l.» (la «Société») régie par les lois du Luxembourg et les présents Statuts.

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'Assemblée Générale délibérant dans les conditions prévues pour la modification des Statuts.

2.2. L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la municipalité par décision du Conseil de Gérance.

2.3. La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

2.4. Au cas où le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures temporaires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, demeurera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance de toutes parties intéressées par le Conseil de Gérance.

Art. 3. Objet.

3.1. La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entité ou entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, de titres obligataires et d'autres titres ou droits de quelque nature que ce soit, y compris des intérêts dans des

sociétés de personnes, et la détention, l'acquisition, l'aliénation, l'investissement de quelque manière que ce soit (dans), le développement, les licences ou sous-licences de, tout brevet ou autre droit de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit, ainsi que la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut exercer son activité par l'intermédiaire de succursales situées au Luxembourg ou à l'étranger.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations, d'obligations convertibles et de certificats de créance.

3.3. De manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, titres ou autrement) à toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute entité que la Société juge appropriée (y compris latéralement ou en amont), prendre toute mesure de contrôle, de gestion, d'administration et/ou de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

3.4. Enfin, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique et financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts.

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social émis de la Société est fixé à trois million deux cent un mille deux cent quarante-sept dollars des États-Unis et cinquante-sept centimes (3.201.247,57 USD) représenté par deux million cent vingt-quatre mille sept cent cinquante-sept (2.124.757) Parts Sociales Ordinaires et trois cent dix-huit millions (318.000.000) Parts Sociales Préférentielles, ces dernières étant sous-divisées comme suit: trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe A, trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe B, trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe C, trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe D, trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe E, trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe F, trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe G, trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe H, trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe I et trente-et-un million huit cent mille (31.800.000) Parts Sociales de Classe J, d'une valeur nominale d'un cent de dollar des États-Unis (0.01 USD) chacune et assorties des droits et obligations indiqués dans les Statuts.

5.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts.

5.3. Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de Parts Sociales, y compris par l'annulation d'une ou plusieurs Classes entières de Parts Sociales par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans cette (ces) Classe(s). Dans le cas de rachats et d'annulations de Classes de Parts Sociales, ces rachats et annulations de Parts Sociales seront effectués en ce qui concerne la Classe entière de Parts Sociales à laquelle la Période de Classe concernée se rapporte (à condition que l'Assemblée Générale puisse toujours décider que plus d'une Classe soient rachetées et annulées durant la même Période de Classe, auquel cas les droits de la/des Class(es) qui sont rachetées et annulées en dehors de leur Période de Classe concernée, seront déterminées en vertu de l'article 14).

5.3.1. La période pour les Parts Sociales de Classe A est la période commençant le 24 juin 2013 et se terminant à la date étant la plus avancée des dates suivantes: (i) la Date de Classe R/A de Classe A ou (ii) le 31 décembre 2013 (la «Période de Classe A»).

5.3.2. La période pour les Parts Sociales de Classe B est la période commençant le lendemain de la fin de la Période de Classe A et se terminant à la date étant la plus avancée des dates suivantes: (i) la Date de Classe R/A de Classe B ou (ii) le 31 décembre 2014 (la «Période de Classe B»).

5.3.3. La période pour les Parts Sociales de Classe C est la période commençant le lendemain de la fin de la Période de Classe B et se terminant à la date étant la plus avancée des dates suivantes: (i) la Date de Classe R/A de Classe C ou (ii) le 31 décembre 2015 (la «Période de Classe C»).

5.3.4. La période pour les Parts Sociales de Classe D est la période commençant le lendemain de la fin de la Période de Classe C et se terminant à la date étant la plus avancée des dates suivantes: (i) la Date de Classe R/A de Classe D ou (ii) le 31 décembre 2016 (la «Période de Classe D»).

5.3.5. La période pour les Parts Sociales de Classe E est la période commençant le lendemain de la fin de la Période de Classe D et se terminant à la date étant la plus avancée des dates suivantes: (i) la Date de Classe R/A de Classe E ou (ii) le 31 décembre 2017 (la «Période de Classe E»).

5.3.6. La période pour les Parts Sociales de Classe F est la période commençant le lendemain de la fin de la Période de Classe E et se terminant à la date étant la plus avancée des dates suivantes: (i) la Date de Classe R/A de Classe F ou (ii) le 31 décembre 2018 (la «Période de Classe F»).

5.3.7. La période pour les Parts Sociales de Classe G est la période commençant le lendemain de la fin de la Période de Classe F et se terminant à la date étant la plus avancée des dates suivantes: (i) la Date de Classe R/A de Classe G ou (ii) le 31 décembre 2019 (la «Période de Classe G»).

5.3.8. La période pour les Parts Sociales de Classe H est la période commençant le lendemain de la fin de la Période de Classe G et se terminant à la date étant la plus avancée des dates suivantes: (i) la Date de Classe R/A de Classe H ou (ii) le 31 décembre 2020 (la «Période de Classe H»).

5.3.9. La période pour les Parts Sociales de Classe I est la période commençant le lendemain de la fin de la Période de Classe H et se terminant à la date étant la plus avancée des dates suivantes: (i) la Date de Classe R/A de Classe I ou (ii) le 31 décembre 2021 (la «Période de Classe I»).

5.3.10. La période pour les Parts Sociales de Classe J est la période commençant le lendemain de la fin de la Période de Classe I et se terminant à la date étant la plus avancée des dates suivantes: (i) la Date de Classe R/A de Classe J ou (ii) le 31 décembre 2022 (la «Période de Classe J»).

5.4. Lorsqu'une Classe de Parts Sociales n'a pas été rachetée et annulée durant sa Période de Classe concernée et existe toujours à la fin de celle-ci, une nouvelle période (la «Nouvelle Période de Classe») pour cette Classe de Parts Sociales commencera à la date après la fin de la dernière Période de Classe et se terminera à la date étant la plus avancée des dates suivantes: (i) la Date de Classe R/A Date de cette Classe ou (ii) le 31 décembre de la même année. La première Nouvelle Période de Classe commencera le lendemain du dernier jour de la Période de Classe J et les Classes de Parts Sociales non rachetées et non annulées dans leur Période de Classe respective viendront dans l'ordre de la Classe A à la Classe J (dans la mesure où elles n'ont pas été rachetées et annulées au préalable).

5.5. Afin d'éviter tout doute, dans le cas où un rachat et une annulation d'une Classe de Parts Sociales a lieu avant le dernier jour de sa Période de Classe, la Période de Classe de la Classe de Parts Sociales suivante commencera le lendemain du rachat et de l'annulation de cette Classe de Parts Sociales et se terminera comme prévu dans les présentes.

5.6. En cas de réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Classe de Parts Sociales durant sa Période de Classe, la fixation du montant d'annulation concerné par l'Assemblée Générale des Associés sur proposition du Conseil de Gérance, cette Classe de Parts Sociales donne aux porteurs de Parts Sociales de cette Classe le droit de recevoir de la part de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la Classe concernée qu'ils détiennent et ainsi rachetées et annulées.

5.7. Le Montant d'Annulation correspondra au montant proposé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'Assemblée Générale sur la base des Comptes Intérimaires pour la Période de Classe concernée, à condition toutefois que le Montant d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

5.8. Toute prime d'émission disponible, réserve de capital ou autre réserve disponible sera librement distribuable conformément aux dispositions des présentes et sous réserve de celles-ci.

Art. 6. Parts Sociales, Registre des associés.

6.1. Chaque Part Sociale donne droit à un (1) vote. Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Part Sociale.

6.2. Les Parts Sociales seront assorties des droits et obligations indiqués dans les présents Statuts pour les Parts Sociales Ordinaires ou les Parts Sociales de Classe respectivement auxquelles appartient la Part Sociale concernée.

6.3. Un registre des Associés est tenu au siège social de la Société.

Art. 7. Transferts de Parts Sociales.

7.1. Les transferts de Parts Sociales sont soumis aux dispositions de la Loi sur les Sociétés, les présents Statuts et tout Accord (le cas échéant).

7.2. Les Parts Sociales et tout Transfert de ces Parts Sociales sont soumis aux dispositions, le cas échéant, concernant tout droit de premier refus, droit de sortie conjointe ou droit de sortie forcée pouvant être énoncées dans un Accord applicable (le cas échéant).

7.3. Tout Transfert effectué conformément à la Loi sur les Sociétés, les présents Statuts et tout Accord applicable, sera inscrit dans le registre des Associés. Toute tentative de Transfert en violation de la Loi sur les Sociétés, des présents Statuts ou de tout Accord applicable, sera nulle et non avenue et ne sera pas reconnue par la Société.

7.4. Tout Transfert sera dans tous les cas soumis, au cas où un Accord applicable existe et le prévoit, à l'adhésion par le Cessionnaire concerné à cet Accord (le cas échéant) et preuve de cette adhésion sera fournie à la Société.

7.5. Dans le cas où un Accord applicable (le cas échéant) prévoit un transfert forcé, un transfert obligatoire, une option d'achat ou tout autre transfert similaire, si, après la remise d'une demande ou d'un avis écrit(e) par l'Associé ayant le droit de le faire Associé Demandant») conformément à cet Accord applicable, l'Associé concerné obligé de transférer ses Parts Sociales en vertu de cette disposition, dans les cinq (5) Jours Ouvrables suivant la date de remise de cette demande ou cet avis, ne signe et/ou ne remet les documents de transfert en question concernant ses Parts Sociales devant être transférées (l'«Associé Défaillant»), alors le transfert des Parts Sociales de cet Associé Défaillant sera réalisé et prendra effet par un avis écrit envoyé par l'Associé Défaillant à la Société confirmant que les conditions du transfert forcé, transfert obligatoire, option d'achat ou autre transfert similaire concerné en vertu des dispositions de l'Accord applicable ont été remplies par l'Associé Demandant. Dès réception de cet avis par la Société, le transfert prendra effet et sera réalisé sans action complémentaire et la Société transférera les Parts Sociales concernées et inscrira dûment ce transfert dans les registres et les livres de la Société.

Art. 8. Gérance de la Société, Gérant unique - Conseil de Gérance.

8.1. La Société est gérée par un gérant unique ou un conseil de gérance, nommé par l'Assemblée Générale des Associés. En cas de Gérant unique, toute référence dans les présentes au «Conseil de Gérance» se lira comme une référence au Gérant unique (selon le cas).

8.2. Les membres du Conseil de Gérance peuvent mais ne doivent pas être Associés. Le Conseil de Gérance sera composé du nombre de membres fixé par l'Assemblée Générale des Associés.

8.3. Les Gérants sont nommés et révoqués par une décision de l'Assemblée Générale des Associés, statuant à la majorité simple, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Si aucune durée n'est indiquée, les Gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les Gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) à tout moment et tout Gérant peut être remplacé à tout moment par une décision de l'Assemblée Générale des Associés, statuant à la majorité simple.

Art. 9. Procédures du Conseil.

9.1. Le Conseil de Gérance peut élire un président et un ou plusieurs vice-président(s). Ni le président ni un vice-président n'aura de voix prépondérante.

9.2. Le Conseil de Gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si une majorité au moins des Gérants en fonction est présente ou représentée à une assemblée.

9.3. Les réunions du Conseil de Gérance peuvent être convoquées par (ou pour le compte de) tout Gérant moyennant un préavis d'au moins vingt-quatre (24) heures donné en personne, par écrit, par téléphone, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication préalablement accepté par le Gérant concerné, sauf en cas d'urgence, auquel cas le délai peut être raccourci et la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis. Un avis séparé n'est pas requis pour des réunions individuelles tenues aux dates et lieux inscrits dans un ordre du jour préalablement adopté par décision du Conseil de Gérance. Le Gérant concerné peut renoncer à l'avis de convocation par écrit, par téléphone, télécopie ou courriel électronique.

9.4. Les réunions du Conseil de Gérance peuvent être tenues physiquement ou, en toutes circonstances, par voie de conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication permettant aux Gérants prenant part à la réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer entre eux, et la participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion. Le Conseil de Gérance peut également, en toutes circonstances, prendre des décisions par voie de résolutions écrites adoptées à l'unanimité et ces résolutions, lorsqu'elles sont approuvées et signées par tous les Gérants, auront le même effet que des résolutions adoptées lors d'une réunion physique du Conseil de Gérance. Dans de tels cas, les résolutions ou décisions seront prises expressément, qu'elles soient formulées par écrit, transmises par courrier, coursier, courrier électronique ou télécopie.

9.5. Tout Gérant peut participer à une réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens similaires de communication permettant à tous les Membres du Conseil prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion. Tout Gérant peut agir à toute réunion du Conseil en désignant par écrit, télécopie ou courriel électronique un autre Membre du Conseil comme son mandataire. Un Membre du Conseil peut représenter plusieurs de ses collègues.

9.6. Les décisions du Conseil de Gérance seront prises suite au vote favorable de la majorité des Membres du Conseil présents ou représentés à la réunion concernée.

9.7. Les procès-verbaux et résolutions de toutes les réunions du Conseil de Gérance (ou tout extrait des procès-verbaux et résolutions du Conseil de Gérance) sont signés par le président du Conseil de Gérance, le président de la réunion concernée ou par le(s) Gérants(s) tel que décidé à la réunion du Conseil concernée ou une réunion subséquente.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil, Signatures engageantes.

10.1. Le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou effectuer tous les actes de disposition et d'administration relevant des objets de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les Statuts à l'Assemblée Générale relèveront de la compétence du Conseil de Gérance. A l'égard des tiers, le Conseil de Gérance a les pouvoirs le plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire, autoriser et approuver l'ensemble des actes et opérations intéressant la Société qui ne sont pas réservés par la loi ou les Statuts de l'Assemblée Générale ou tel que prévu dans les présents Statuts.

10.2. La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de tout Gérant ou par la signature conjointe ou individuelle de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil de Gérance ou par un Gérant.

Art. 11. Responsabilité du Conseil de Gérance, Indemnisation.

11.1. Les Gérants ne sont pas tenus personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

11.2. Sous réserve des exceptions et limitations énoncées dans le présent article, toute Personne qui est, ou a été, Gérant ou fondé de pouvoir de la Société, sera indemnisée par la Société, dans la mesure la plus large permise par la loi, pour toute responsabilité encourue et toutes les dépenses raisonnablement contractées ou payées par elle dans le cadre d'une demande, action, plainte ou procédure dans laquelle elle est impliquée (en tant que partie ou autrement) en raison

de son mandat présent ou passé de Gérant ou fondé de pouvoir et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les termes «demande», «action», «plainte» ou «procédure» s'appliqueront à toutes les demandes, actions, plaintes ou procédures (civiles, pénales ou autres, y compris toute procédure d'appel) actuelles ou éventuelles et les termes «responsabilité» et «dépenses» devront comprendre et ce, de manière non limitative, les honoraires d'avocats, frais, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

11.3. Aucune indemnité ne sera versée à tout Gérant ou fondé de pouvoir:

11.3.1. en cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses Associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudance dans l'accomplissement des obligations découlant de sa fonction;

11.3.2. dans le cadre de toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

11.3.3. en cas de règlement, à moins que celui-ci n'ait été approuvé par une juridiction compétente, par le Conseil de Gérance ou, le cas échéant, l'Assemblée Générale.

11.4. Le droit à indemnisation prévu par les présentes sera divisible, n'affectera aucun autre droit dont un Gérant ou fondé de pouvoir peut bénéficier actuellement ou ultérieurement, il subsistera à l'égard d'une personne ayant cessé d'être Gérant ou fondé de pouvoir et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de cette personne. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les Gérants, dirigeants ou fondés de pouvoir en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

11.5. Les dépenses relatives à la préparation et la représentation d'une défense dans le cadre de toute demande, action, plainte ou procédure de nature telle que décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision définitive sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du fondé de pouvoir ou du gérant concerné de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation en vertu du présent article.

Art. 12. Conflits. Aucun contrat ni aucune autre transaction entre la Société et toute autre société ou entreprise ne sera affecté ou invalidé du fait qu'un ou plusieurs Gérant(s) ou fondé(s) de pouvoir de la Société a/ont un intérêt dans, ou est/sont dirigeant, associé, fondé de pouvoirs, agent, conseiller ou employé de cette autre société ou entreprise. Un Gérant ou un fondé de pouvoirs qui agit en tant que dirigeant, fondé de pouvoirs, employé ou autre de toute société ou entreprise avec laquelle la Société conclut un contrat ou s'engage autrement en affaires, ne sera pas, en raison de cette affiliation avec cette autre société ou entreprise, empêché d'être comptabilisé dans le quorum d'une réunion ou empêché de délibérer, voter ou agir sur les matières pour lesquelles ce contrat ou cette relation d'affaires a été conclu.

Art. 13. Assemblées des Associés, Résolutions des Associés.

13.1. Chaque Associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de Parts Sociales qu'il possède et peut valablement se faire représenter à toute Assemblée Générale par l'intermédiaire d'un mandataire spécial.

13.2. Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises dans les formes et à la (aux) majorité(s) prévue(s) par la Loi sur les Sociétés. Les résolutions peuvent être adoptées par écrit (dans la mesure permise par la loi) ou lors d'assemblées tenues, y compris (dans la mesure permise par la loi) lors d'assemblées tenues par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication permettant aux Associés prenant part à l'assemblée de s'entendre les uns les autres et de communiquer entre eux. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette assemblée. Toute Assemblée Générale des Associés de la Société régulièrement constituée ou toute résolution valablement prise par écrit (le cas échéant) représente l'ensemble des Associés de la Société.

13.3. Les assemblées sont convoquées par le Conseil de Gérance ou à l'initiative des Associés représentant plus de 50% du capital social émis, par des avis de convocation envoyés par lettre recommandée aux Associés à leur adresse figurant dans le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date de l'Assemblée Générale. Si la totalité du capital social de la Société est représentée à une Assemblée Générale, l'Assemblée Générale peut être tenue sans avis de convocation préalable.

13.4. Dans le cas de résolutions écrites, le texte de ces résolutions est envoyé aux Associés à leur adresse figurant dans le registre des Associés tenu par la Société. Les résolutions prennent effet au moment de l'approbation de la majorité prévue à l'article 13.2, ou si elles prennent effet plus tard (mais sous réserve de l'approbation de la majorité requise), à la date prévue dans ledit article. Des résolutions écrites adoptées à l'unanimité peuvent être passées à tout moment et ce, sans préavis.

Art. 14. Distributions.

14.1. Il est fait annuellement, sur les bénéfices nets de la Société, un prélèvement de cinq pour cent (5%) affecté à la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société. Le solde (ainsi que toute prime, réserve de capital ou autre réserve disponible) peut être distribué aux Associés conformément aux dispositions prévues dans le présent article sur décision de l'Assemblée Générale.

14.2. Des acomptes sur dividendes peuvent être décidés par l'Assemblée Générale des Associés et distribués conformément aux dispositions des présents Statuts (depuis les bénéfices, résultats non répartis ainsi que toute prime, réserve de capital ou autre réserve disponible) sur base d'un état comptable préparé par le Conseil de Gérance, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et de toute prime, réserve de capital et autre réserve distribuable, mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi ou des Statuts.

14.3. La prime d'émission ainsi que toute réserve de capital ou autre réserve disponible peuvent être distribuées aux Associés conformément aux dispositions des présents Statuts par une décision de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale peut décider d'allouer tout montant du compte prime d'émission au compte de la réserve légale.

14.4. Les distributions déclarées peuvent être payées dans toute devise choisie par le Conseil de Gérance et peuvent être payées aux lieux et moments fixés par le Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance peut décider de manière définitive du taux de change applicable pour convertir les distributions de fonds en la devise de leur paiement. Une distribution déclarée mais non versée sur une Part Sociale pendant cinq ans ne pourra plus être réclamée par la suite par le porteur de cette Part Sociale, sera perdue pour celui-ci et reviendra à la Société. Aucun intérêt ne courra ou ne sera versé sur des distributions déclarées et non réclamées qui sont détenues par la Société pour le compte de porteurs de Parts Sociales.

14.5. En cas de distribution, le montant distribué sera réparti comme suit:

14.6. le(s) porteur(s) des Parts Sociales Ordinaires auront droit à un dividende égal à 0,01% de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires;

14.7. le(s) porteur(s) des Parts Sociales de Classe A auront droit à un dividende égal à 0,20% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe A;

14.8. le(s) porteur(s) des Parts Sociales de Classe B auront droit à un dividende égal à 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe B;

14.9. le(s) porteur(s) des Parts Sociales de Classe C auront droit à un dividende égal à 0,30% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe C;

14.10. le(s) porteur(s) des Parts Sociales de Classe D auront droit à un dividende égal à 0,35% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe D;

14.11. le(s) porteur(s) des Parts Sociales de Classe E auront droit à un dividende égal à 0,40% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe E;

14.12. le(s) porteur(s) des Parts Sociales de Classe F auront droit à un dividende égal à 0,45% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe F;

14.13. le(s) porteur(s) des Parts Sociales de Classe G auront droit à un dividende égal à 0,50% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe G;

14.14. le(s) porteur(s) des Parts Sociales de Classe H auront droit à un dividende égal à 0,55% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe H;

14.15. le(s) porteur(s) des Parts Sociales de Classe I auront droit à un dividende égal à 0,60% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe I;

14.16. le(s) porteur(s) des Parts Sociales de Classe J auront droit à un dividende égal à 0,75% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe J.

14.17. le solde du montant distribué sera alloué à la Classe de Parts Sociales durant la Période de Classe de laquelle la distribution est déclarée (et au proportionnellement au porteur de Parts Sociales de cette Classe en fonction de leur participation dans cette Classe).

Art. 15. Exercice social, Comptes annuels.

15.1. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

15.2. Chaque année, au terme de l'exercice social, le Conseil de Gérance établit les comptes annuels.

15.3. Les opérations de la Société sont, si la Société compte plus de 25 Associés, soumises à la supervision d'un commissaire aux comptes élu par l'Assemblée Générale des Associés pour une période se terminant à la date de la prochaine Assemblée Générale annuelle des Associés. Le commissaire aux comptes en fonction peut être révoqué à tout moment par l'Assemblée Générale avec ou sans motif. Si les seuils fixés par la loi quant à la nomination d'un réviseur d'entreprises agréé sont atteints, les comptes de la Société seront supervisés par un réviseur d'entreprises agréé.

Art. 16. Droits d'information des Associés. Les comptes annuels sont mis à la disposition des Associés au siège social de la Société. Les Associés devront en outre recevoir les informations prévues par la loi.

Art. 17. Liquidation.

17.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), Associés ou non, nommés par l'Assemblée Générale qui fixera leurs pouvoirs en vertu des articles 144 et suivants de la Loi sur les Sociétés ainsi que leurs rémunérations.

17.2. Au moment de la liquidation de la Société, l'ensemble des dettes, frais et dépenses liés à la liquidation devra être réglé ou dûment mis en provision et le Boni sera déterminé. Tout Boni sera alloué aux Associés conformément aux dispositions de l'article 14 (mutatis mutandis).

Art. 18. Définitions.

Accord	Signifie tout pacte d'Associés ou toute autre convention similaire pouvant exister de temps à autre entre les Associés de la Société (qui, dans ce cas, doit toujours inclure le Porteur KKR) et auquel la Société est partie ou qui a été porté à la connaissance de la Société (le cas échéant).
Statuts	Signifie les présents statuts de la Société tels que modifiés de temps à autre.
Montant Disponible	Signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) (a) augmenté (i) de toute prime d'émission, tout apport en capital et toute autre réserve librement distribuable et (ii), le cas échéant, du montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale en rapport avec la Classe de Parts Sociales devant être annulée, (b) mais déduction faite de (i) toute perte (y compris les pertes reportées), (ii) toutes les sommes à porter en réserve(s) conformément aux obligations de la loi ou des Statuts, (iii) tout droit à distribution auquel ont droit les Parts Sociales Ordinaires ou les Parts Sociales Préférentielles (autres que la Classe de Parts Sociales rachetée et annulée) en vertu de l'article 14.5 (le cas échéant) ; chaque fois, tel que défini dans les Comptes Intérimaires en question (afin d'éviter tout doute, sans double comptage) de sorte que: $MD = (BN + P + RC) - (Pe + LR + DD)$ où: MD : Montant Disponible BN : bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés) P : toute prime d'émission, tout apport en capital et toute autre réserve librement distribuable RC : le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale en rapport avec la Classe de Parts Sociales à annuler. Pe : montant des pertes (y compris les pertes reportées) LR : toutes les sommes à porter en réserve(s) conformément aux obligations de la loi ou des Statuts. DD : tout droit à une distribution auquel ont droit les Parts Sociales Ordinaires ou les Parts Sociales Préférentielles (autres que la Classe de Parts Sociales rachetée et annulée) en vertu de l'article 14.5 (le cas échéant).
Conseil de Gérance ou Conseil	Signifie le conseil de gérance de la Société ou le gérant unique.
Jour Ouvrable	Signifie un jour, autre que samedi, dimanche ou autre jour sur lequel les banques commerciales à Hong Kong, Mumbai, Inde, New York, New York, Chypres, Luxembourgville, Luxembourg ou les Pays-Bas sont autorisées ou sont dans l'obligation, sous le Droit Applicable, de fermer.
Montant d'Annulation	Signifie dans le cadre d'une proposition de rachat et d'annulation d'une Classe entière de Parts Sociales durant sa Période de Classe, un montant (n'excédant pas le Montant Disponible au moment de la proposition) proposé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'Assemblée Générale des Associés dans les limites du Montant Disponible en tant que le montant de rachat et d'annulation de cette/ces Class(es).
Valeur d'Annulation par Part Sociale Classe	Signifie dans le cadre d'une proposition de rachat et d'annulation d'une Classe entière de Parts Sociales durant sa Période de Classe, le Montant d'Annulation en question divisé par le nombre de Parts Sociales de la Classe rachetée et annulée. Signifie l'une des Classe A, Classe B, Classe C, Classe D, Classe E, Classe F, Classe G, Classe H, Classe I et Classe J des Parts Sociales Préférentielles (dans la mesure où elles sont émises).
Période de Classe	Signifie l'une des Période de Classe A, Période de Classe B, Période de Classe C, Période de Classe D, Période de Classe E, Période de Classe F, Période de Classe G, Période de Classe H Période de Classe I, Période de Classe J selon le cas et toute Nouvelle Période de Classe d'une Classe de Parts Sociales déterminée en vertu de l'article 5.
Date de Classe R/A Parts Sociales de Classe	Signifie la date à laquelle une Classe de Parts Sociales est rachetée et annulée. Signifie toutes Parts Sociales Préférentielles d'une Classe donnée.
Loi sur les Sociétés	Signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et toute loi en remplacement de celle-ci.

Assemblée Générale ou Assemblée Générale des Associés	Signifie l'assemblée générale des Associés de la Société (ou, si la Loi sur les Sociétés le permet, la résolution écrite en lieu et place d'une assemblée).
Date des Comptes	Signifie dans le cadre d'une proposition de rachat et d'annulation d'une Classe entière de Parts Sociales durant sa Période de Classe, la date ultérieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de cette Classe de Parts Sociales.
Intérimaires	
Porteur KKR	Signifie KKR AT Cayman L.P. (et tout cessionnaire de celle-ci étant désigné comme Porteur KKR dans tout acte d'adhésion à tout Accord applicable ou déterminé comme tel par la suite)
Liquidation	Signifie la dissolution et la liquidation de la Société.
Gérant	Signifie un membre du Conseil de Gérance ou le gérant unique.
Parts Sociales Ordinaires	Signifie les parts sociales ordinaires de la Société, à l'exclusion, afin d'éviter tout doute, des Parts Sociales Préférentielles.
Parts Sociales Préférentielles	Signifie les parts sociales préférentielles de la Société, sous-divisées en parts sociales de Classe A, Classe B, Classe C, Classe D, Classe E, Classe F, Classe G, Classe H, Classe I et Classe J.
Associé(s)	Signifie tout porteur de Part(s) Sociale(s).
Parts Sociales	Signifie les parts sociales de la Société divisées en Parts Sociales Ordinaires et Parts Sociales Préférentielles (de Classes différentes) tel qu'indiqué dans les présents Statuts et assorties des droits et obligations des Parts Sociales Ordinaires ou des Parts Sociales de Classe en question tel qu'énoncé dans les présents Statuts.
Boni	Signifie le montant devant être distribué en tant que boni de liquidation par la Société aux Associés après que les créances, dettes, charges et frais de liquidation ont été acquittés, annulés ou dûment mis en provision.
Transfert	Signifie un transfert, une vente, une cession, un gage, un grèvement, une hypothèque, une charge ou une autre aliénation par une personne d'un intérêt juridique ou économique dans une autre personne, y compris par la distribution de titres détenus par une personne à ses bénéficiaires juridiques ou économiques, en vertu de la création d'un titre dérivé, l'octroi d'une option ou d'un autre droit, l'imposition d'une restriction sur l'aliénation ou sur le vote ou en vertu de la loi, et « Cessionnaire » a la signification corrélative à ce qui précède.

Art. 19. Associé unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un Associé réunit toutes les Parts Sociales de la Société entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi sur les Sociétés; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même Loi sont applicables.

Art. 20. Loi applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les Associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à EUR 7.500.-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare par les présentes que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction en langue française; à la demande des parties comparantes et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Après lecture du document à l'assemblée générale, le bureau de l'assemblée et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: T. HOSS, T. KAUFFMAN, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 26 juin 2013. Relation: RED/2013/1044. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 02 juillet 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013088711/1186.

(130109293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Knightlights Property International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 107.499.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013088715/10.

(130109227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

BCG Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 6.982.250,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 95.258.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1^{er} juillet 2013.

Référence de publication: 2013087291/10.

(130108994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Bau trading Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5620 Mondorf-les-Bains, 6, rue J.-P. Ledure.
R.C.S. Luxembourg B 29.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013087289/10.

(130109040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Bruehl Leipzig Arcaden Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 131.429.

Extrait rectificatif concernant la publication du 01/07/2013

Un extrait référencé sous le numéro L130107445 a été déposé le 1^{er} juillet 2013 en vue de la publication au Mémorial de l'élection du gérant Tony Roy.

Cet extrait est rectifié comme suit:

La localité concernant l'adresse de Monsieur Tony Roy est Montréal au lieu de Québec.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2013.*Pour la Société*

J.J. Josset

Gérant

Référence de publication: 2013087281/17.

(130109098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Bi-Invest Advisors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 106.665.

Le bilan au 31 Décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013087295/10.

(130108249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Bessonnat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 104.504.

Décision prise par voie circulaire par le Conseil d'Administration, en date du 28 juin 2013

Résolution unique

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Christophe BLONDEAU avec effet au 06 juin 2013, de sa fonction d'Administrateur de catégorie B et de Président du Conseil d'administration au sein de la société et décide de coopter, avec effet au 06 juin 2013, Monsieur Philippe RICHELLE, demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, au poste d'Administrateur de catégorie B et de Président du Conseil d'Administration. Monsieur Philippe RICHELLE terminera le mandat de son prédécesseur.

Référence de publication: 2013087292/14.

(130108485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Panattoni Luxembourg I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 203, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 133.725.

DISSOLUTION

In the year two thousand and thirteen, on the seventeenth day of June.

Before the undersigned Maître Jean SECKLER, notary public, residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appears:

PDC NL I B.V., a company incorporated and existing under the laws of the Netherlands, with registered office at 231, Schiphol Boulevard, NL-1118 BH Amsterdam-Schiphol, The Netherlands,

here represented by Mrs Jacqueline NIKOLIC, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the party appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state that:

The appearing party is currently the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of Panattoni Luxembourg I S.à r.l. (the «Company»), with registered office at 203, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B under number 133725, established by virtue of a deed of Maître Jean SECKLER, notary in Junglinster, dated November 12, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2927 of December 15, 2007.

The share capital of the Company presently amounts to thirty thousand Euro (EUR 30,000.-), represented by three thousand (3,000) shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each.

The appearing party is currently the sole owner of all the shares of the Company.

The appearing party, as the sole shareholder of the Company, expressly declares to proceed with the anticipated dissolution of the Company.

The appearing party, as the liquidator of the Company, declares that all known liabilities of the Company have been settled.

The activity of the Company has ceased and all assets of the Company are transferred to its sole shareholder, who is personally liable for all liabilities and engagements of the Company, even those actually unknown, in the same way as the latter was liable; accordingly, the liquidation of the Company is considered to be closed.

The sole shareholder wholly and fully discharges the managers of the dissolved Company of their mandate as of today.

The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five (5) years at the Company's former registered office.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which will be borne by the Company as a result of the present shareholder meeting, are estimated at approximately seven hundred and fifty Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.
The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-duché de Luxembourg.

A comparu:

PDC NL I B.V., une société constituée et existant selon le droit des Pays-Bas, dont le siège social est au 231 Schiphol Boulevard, NL-1118 BH Amsterdam-Schiphol, Pays-Bas,

dûment représentée par Madame Jacqueline NIKOLIC, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être soumise aux formalités d'enregistrement avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

La comparante est actuellement la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de Panattoni Luxembourg I S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 203, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 133725, constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 12 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2927 du 15 décembre 2007.

La Société a actuellement un capital social de trente mille euros (EUR 30.000,-), représenté par trois mille (3.000) parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

La comparante est actuellement propriétaire de l'intégralité des parts sociales de la Société.

Par la présente la comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que tout le passif connu de la Société est réglé.

L'activité de la Société a cessé; l'associée unique est investie de tout l'actif et elle répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à l'heure actuelle, de la même manière que celle-ci y était tenue; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

L'associée unique donne décharge pleine et entière aux gérants pour leur mandat jusqu'à ce jour.

Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à l'ancien siège social de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept cent cinquante euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Jacqueline NIKOLIC, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 juin 2013. Relation GRE/2013/2490. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013090956/84.

(130111384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Ocra (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 18-20, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 48.274.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision des administrateurs du 31 mai 2013 que:

L'adresse professionnelle de l'administrateur Joao Luis Da Fonseca Ferreira et de l'administrateur délégué Joao Luis Da Fonseca Ferreira a été changé de 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg à 18 - 20 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duché de Luxembourg.

Fait à Munsbach, le 31 mai 2013.
Joao Luis Da Fonseca Ferreira
Administrateur

Référence de publication: 2013090938/15.

(130110465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Oberzom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 131.664.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Hauptversammlung des Verwaltungsrates vom 30. Oktober 2012 in Luxembourg

Es wurde beschlossen:

- die Mandate von Herrn Peter KATHMANN, wohnhaft in 79, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, von Herrn Georg Günther GRAS, wohnhaft in Hafenstr. 6-8, D-66111 Saarbrücken und von Frau Birgit SONSTRÖM, wohnhaft in Berliner Promenade 18, D-66111 St Johann/Saarbrücken als Verwaltungsratsmitglieder bis zur ordentlichen Hauptversammlung, die im Jahre 2018 abgehalten wird, zu verlängern
- das Mandat von Herrn Georg Günther GRAS, wohnhaft in Hafenstr. 6-8, D-66111 Saarbrücken, als geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied (Administrateur-délégué) bis zur ordentlichen Hauptversammlung, die im Jahre 2018 abgehalten wird, zu verlängern.
- das Mandat der Gesellschaft Benoy Kartheiser Management S.à r.l. als Rechnungskommissar bis zur ordentlichen Hauptversammlung, die im Jahre 2018 abgehalten wird, zu verlängern.

Luxembourg, den 30. Oktober 2012.

Référence de publication: 2013090937/19.

(130110740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Nivalcon Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 53.792.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2013

Le mandat des administrateurs

Evelyne JASTROW, administrateur de sociétés, demeurant 208, rue des Romains L-8041 Bertrange

Marc Alain JASTROW, administrateur de sociétés, demeurant 208, rue des Romains L-8041 Bertrange

IMMOLYS S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg, représenté par son administrateur délégué Evelyne JASTROW, demeurant 208, rue des Romains L 8041 Bertrange

et celui du commissaire aux comptes

SAFILUX S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg

ont été renouvelé pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale ordinaire de 2019.

Pour copie conforme

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013090925/20.

(130110345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Onsen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 141.927.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social au 42-44, avenue de la Gare L-1610 Luxembourg.

L'Assemblée Générale accepte de démissionner, avec effet au 28 juin 2013, les administrateurs suivants:

- Monsieur Serge KRANCENBLUM, administrateur de catégorie B et président du conseil d'administration, né le 8 octobre 1961 à Metz (France) domicilié professionnellement au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg.

- Monsieur Christian FRANCOIS, administrateur de catégorie B, né le 01 avril 1975 à Rocourt (Belgique) domicilié professionnellement au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg.

L'Assemblée Générale décide de nommer au 28 juin 2013 deux nouveaux administrateurs, à savoir:

- Monsieur Claude ZIMMER, administrateur de catégorie B, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la Gare L-1610 à Luxembourg

- Monsieur Rob SONNENSCHNEIN, administrateur de catégorie B, né le 30 août 1955 à Eindhoven (Pays-Bas), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la Gare L-1610 à Luxembourg

L'assemblée Générale décide de renouveler le mandat au 28 juin 2013 de:

- Monsieur Alain ROBILLARD, administrateur de catégorie A, né le 02 février 1946, à Bobigny (France), domicilié professionnellement au 30 rue Beres, L-1232 Howald (Luxembourg.)

Leurs mandats d'administrateur expireront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019

L'Assemblée Générale décide de démissionner, avec effet au 28 juin 2013, le commissaire aux comptes FIN-CONTROLE S.A. avec siège social sis au 12, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.230

L'Assemblée Générale décide de nommer au 28 juin 2013, en qualité de commissaire aux comptes, la société anonyme ZIMMER & PARTNERS S.A. avec siège social sis au 3-7 rue Schiller L-2519 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.507.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité en date du 28 juin 2013, de nommer comme Président du Conseil d'Administration, à savoir:

- Monsieur Claude ZIMMER, Président et administrateur, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2013090944/36.

(130110351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Divi Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 89.515.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 1^{er} juillet 2013:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2014, à savoir:

Administrateurs

Milou SCHOLTE - 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg;

John KLEYNHANS - 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Commissaire aux comptes

IB Management Services S.A. - 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013090514/18.

(130110370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2013.

DS Smith Salmon Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 412.500,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 170.621.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 26 juin 2013

L'associé unique de la Société prend acte de la démission de Monsieur Stephen William DRYDEN de son mandat d'administrateur A de la Société avec effet au 26 juin 2013.

L'associé unique a nommé Monsieur Pascal CORBEL, né le 14 novembre 1957 à Antony (France), résident à 2, avenue des Vallées, 92430 Marnes la Coquette (France) comme Gérant A de la Société avec effet au 26 juin 2013 pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle en relation avec les comptes de l'exercice se clôturant au 30 avril 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Référence de publication: 2013090517/17.

(130111308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2013.

DS Smith Perch Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.503,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 170.493.

—
Extrait des résolutions prises par les associés en date du 26 juin 2013

Les associés de la Société prennent acte de la démission de Monsieur Stephen William DRYDEN de son mandat d'administrateur A de la Société avec effet au 26 juin 2013.

Les associés ont nommé Monsieur Pascal CORBEL, né le 14 novembre 1957 à Antony (France), résident à 2, avenue des Vallées, 92430 Marnes la Coquette (France) comme Gérant A de la Société avec effet au 26 juin 2013 pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle en relation avec les comptes de l'exercice se clôturant au 30 avril 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Référence de publication: 2013090516/17.

(130111315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Pimas-Umbrella SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1748 Findel, 8, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 143.368.

—
Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, die in 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf, am 29. August 2012 um 10.30 Uhr abgehalten wurde.

Vierter Beschluss

Die Gesellschafterversammlung beschließt, die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder Herrn Ralf Funk und Herrn Dr. Rainer Konrad, geschäftsansässig in Schoeckstrasse 43, CH-9008 St. Gallen zu erneuern.

Die Dauer der Verwaltungsratsmandate endet mit der ordentlichen Gesellschafterversammlung, die im August 2013 stattfinden wird.

Die Gesellschafterversammlung beschließt, das Rücktrittsgesuch des Herrn Thies Clemenz, zum 09. Juli 2012, anzunehmen.

Fünfter Beschluss

Die Gesellschafterversammlung beschließt die Erneuerung des Mandats des bisherigen Abschlussprüfers KPMG Luxembourg S.à r.l., 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, für das Geschäftsjahr, das am 31. Mai 2013 endet.

Luxembourg, den 29. August 2012.

Référence de publication: 2013088893/20.

(130109767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Pinkerton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 167.590.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Pinkerton S.A.
Société anonyme
Signatures
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013088896/14.

(130109372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Portner-Bau Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 176.648.

Im Jahre zweitausendunddreizehn, den dreizehnten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, Grossherzogtum Luxemburg.

Ist erschienen:

Portner-Bau GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts, mit Sitz in D-54634 Bitburg, Johannes-Kepler-Straße 13, Deutschland, eingetragen im Handelsregister B beim Amtsgericht Wittlich unter der Nummer HRB 41930,

hier vertreten durch Herrn Alain THILL, Angestellter, beruflich wohnhaft in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift.

Welche Vollmacht, vom Vollmachtnehmer und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Welche Komparentin ersucht den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung PORTNER-BAU LUXEMBURG S.à r.l., mit Sitz in L-6581 Rosport, 9, rue Neuve, H.G.R. Luxemburg Nummer B 176648, wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 2. April 2013, noch nicht im Mémorial C veröffentlicht.

Die Komparentin erklärt die einzige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung PORTNER-BAU LUXEMBURG S.à r.l. zu sein und ersucht den amtierenden Notar die von ihr gefassten Beschlüsse zu dokumentieren wie folgt:

Erster Beschluss

Der Sitz der Gesellschaft wird von L-6581 Rosport, 9, rue Neuve, nach L-6468 Echternach, Zone Industrielle, verlegt.

Zweiter Beschluss

Nach dieser erfolgten Sitzverlegung wird Artikel 4, Absatz 1, der Statuten abgeändert und erhält folgenden Wortlaut:

" **Art. 4. (Absatz 1).** Der Sitz der Gesellschaft ist in der Gemeinde Echternach. Er kann durch Beschluss einer außerordentlichen Gesellschafterversammlung an jeden anderen Ort des Großherzogtums verlegt werden."

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr achthundert Euro abgeschätzt.

WORUEBER URKUNDE, Aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Mandanten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat er zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Alain THILL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 juin 2013. Relation GRE/2013/2470. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013088931/40.

(130109799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Pelford S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 78.561.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088892/9.

(130110106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Pamoc Invest S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 150.117.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088904/9.

(130109540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Pandea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 91.845.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088905/9.

(130110105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Pharmatec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 27, rue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 65.365.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088920/9.

(130109289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Q Logistics 2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 162.948.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088942/9.

(130109189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Qualisys International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 160, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 74.229.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088946/9.

(130110103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Performance Invest Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 36.886.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2013

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, Monsieur Fabrizio Terenziani, employé privé, avec adresse

professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg et de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxembourg, le 25 juin 2013.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013088918/18.

(130110047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

PFCEE Soparfi A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 784.400,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 120.559.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 28 juin 2013

- La démission de Monsieur Peter van Opstal, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée par l'associé unique, effective au 1^{er} juillet 2013.

- Monsieur Daniel Laurencin, employé privé, avec adresse professionnelle au 26-28 rue Edward Steichen à L-2540 Luxembourg est élu par l'associé unique en tant que gérant de la Société en remplacement du gérant démissionnaire pour une durée indéterminée et effective à partir du 1^{er} juillet 2013.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2013.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013088919/18.

(130110037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Recherche et Développement Européen Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 92, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 71.867.

—
Extrait de la résolutions de l'associé unique du 26 juin 2013

Première Résolution - Démission du Gérant

L'Associé Unique décide d'accepter la démission du gérant PRIVATE TRUSTEES SA, société anonyme luxembourgeoise avec siège au 92 rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, avec effet immédiat.

Deuxième Résolution - Nomination des Nouveau Gérants

L'Associé Unique nomme comme nouveaux gérants, avec effet immédiat:

- Mme Catherine DOGAT, née à Thionville (France) le 21 mai 1974, avec adresse professionnelle au 92 rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg

- M. Paolo PANICO, né à Vercelli (Italie) le 1^{er} décembre 1970, avec adresse professionnelle au 92 rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg

Leur mandat aura durée indéterminée

Référence de publication: 2013088956/18.

(130109603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

PSB Finance S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 118.687.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 5 juin 2013:

- Mons. Erik van Os, résidant professionnellement au 2 boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, est nommé administrateur de la société, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Mme. Anja Wunsch, avec effet au 5 juin 2013.

- Le nouveau mandat de Mons. Erik van Os prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016 statuant sur les comptes annuels de 2015.

- Le mandat de FPS Audit S.à r.l. de 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, réviseur d'entreprise agréé de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de FPS Audit S.à r.l. prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014 statuant sur les comptes annuels de 2013.

- Le mandat de Mme, Heike Kubica, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, administrateur de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mme. Heike Kubica prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016 statuant sur les comptes annuels de 2015.

- Le mandat de Mons. Rolf Caspers, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, administrateur de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mons. Rolf Caspers prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016 statuant sur les comptes annuels de 2015.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2013088939/29.

(130109576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

RSM Financial Services Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 178.316.

—
EXTRAIT

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 25 juin 2013, a nommé Madame Stéphanie GRISIUS aux fonctions de Président du conseil d'administration.

En outre, le conseil d'administration, lors de sa réunion du 25 juin 2013, a confié à ses deux directeurs, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, la gestion journalière de la société, à savoir:

- Monsieur Francesco NOTARANGELO, directeur, délégué à la gestion journalière, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg,

- Madame Séverine HACKEL, directeur, déléguée à la gestion journalière, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Enfin, le conseil d'administration, lors de sa réunion du 25 juin 2013, a nommé, avec effet immédiat, aux fonctions de réviseur d'entreprises agréé:

- ERNST & YOUNG S.A., société anonyme, 7, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Munsbach, RCS Luxembourg n°B47771.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Pour RSM FINANCIAL SERVICES Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2013088966/25.

(130109510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Sea Talia S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 117.610.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille treize.

Le trois juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

La soussignée RIVERSIDE ASSETS CORP., société de droit panaméen, établie et ayant son siège social Via Espana and Elvira Mendez Street, Delta Tower 14th Floor, Panama City, Republic of Panama, ici dûment représentée par Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster (Luxembourg), 3, route de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société à responsabilité limitée "SEA TALIA S.à R.L.", ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue, R.C.S. Luxembourg section B numéro 117.610, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 31 mai 2006, publié au Mémorial C numéro 1702 du 12 septembre 2006.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée "SEA TALIA S.à R.L.", prédésignée, s'élève actuellement à 50.000.- EUR (cinquante mille euros), représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de 500.- EUR (cinq cents euros) chacune, entièrement libérées.

III.- Que le comparant est propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite société à responsabilité limitée "SEA TALIA S.à R.L."

IV.- Que l'activité de la société "SEA TALIA S.à R.L." ayant cessé, le comparant prononce la dissolution anticipée de la prédite société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

V.- Que le comparant, en tant qu'associé unique, se désigne comme liquidateur de la société.

VI.- Qu'en cette qualité, il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare avoir réglé tout le passif de la société dissoute et avoir transféré tous les actifs à son profit.

VII.- Que le comparant est investi de tous les éléments actifs de la société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société même inconnus à ce jour.

VIII.- Que partant, la liquidation de la société "SEA TALIA S.à R.L." est à considérer comme faite et clôturée.

IX.- Que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la société pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

X.- Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation des parts sociales.

XI.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social de la société dissoute.

Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à sept cent cinquante euros, sont à charge de la société dissoute.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Alain THILL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 juin 2013. Relation GRE/2013/2330. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur ff. (signé): Claire PIERRET.

Référence de publication: 2013083554/49.

(130102903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2013.
